

PIAGGIO VOUS REMERCIE

d'avoir choisi un de ses produits. Ce manuel a été conçu et préparé par nos soins afin que vous puissiez en apprécier pleinement la qualité. Nous vous recommandons de bien lire chaque partie avant de vous mettre à la conduite du véhicule. En outre, ce manuel contient des informations, des conseils et des avertissements utiles à l'utilisation de votre véhicule ; Vous découvrirez ainsi des caractéristiques, des détails et des solutions qui vous persuaderont de votre excellent choix. Convaincus du fait que vous en tiendrez compte, l'utilisation de votre nouveau véhicule en sera d'autant plus harmonieuse et satisfaisante. Ce manuel fait partie intégrante du véhicule et en cas de vente de celui-ci, il doit être remis au nouveau propriétaire.

MP3 500 hpe Sport Advanced



PIAGGIO®

Les instructions de ce manuel ont été conçues comme un mode d'emploi simple et clair. Ce manuel contient également les opérations de petit entretien et les contrôles périodiques auxquels le véhicule doit être soumis chez les **concessionnaires ou points d'assistance agréés**. Le livret contient, en outre, les instructions pour effectuer de petites réparations. Les opérations non décrites de manière explicite dans ce livret, exigent des moyens particuliers et/ou de connaissances techniques spécifiques. Nous vous conseillons alors de vous adresser aux **concessionnaires ou points d'assistance agréés** pour leur exécution.



Securite des personnes

Le non respect total ou partiel de ces prescriptions peut comporter un danger grave pour la sécurité des personnes.



Sauvegarde de l'environnement

Il indique les comportements corrects à suivre afin que le véhicule n'entraîne aucune conséquence à la nature.



Bon etat du vehicule

Le non respect total ou partiel de ces prescriptions provoque de sérieux dégâts au véhicule et dans certains cas l'annulation de la garantie.

Les signaux figurant sur cette page sont très importants. Ils servent en effet à mettre en relief des parties de ce manuel sur lesquelles il est nécessaire de s'attarder avec une plus grande attention. Comme on peut le voir, chaque signal est constitué d'un symbole graphique différent qui rendra plus facile et évident l'emplacement des sujets dans les différentes parties.

INDEX

RÈGLES GÉNÉRALES	7	Prise OBD.....	53
Règles générales.....	8	La selle.....	54
VEHICULE	9	Ouverture de la selle par bouton pour accéder au coffre à casque.....	54
Les compteurs.....	10	Ouverture de la selle pour accéder au coffre de rangement pour le casque en cas d'urgence.....	54
Instruments de bord analogiques.....	12	Crochet Porte-sac.....	55
Groupe témoins.....	14	L'identification.....	55
Horloge.....	16	Disposition pour installer les accessoires.....	57
Display/ecran digital.....	16	L'UTILISATION	59
Touche "MODE".....	29	Contrôles.....	60
Icônes d'entretien.....	30	Ravitaillements.....	60
Réglage de l'afficheur de la température extérieure.....	30	Réglage des amortisseurs.....	64
Activation fonction heures/minutes.....	31	Rodage.....	66
Commutateur de démarrage.....	32	Démarrage du moteur.....	66
Activation verrou de direction.....	32	Précautions.....	69
Desactivation verrou de direction.....	33	Démarrage difficile.....	70
Contacteur des clignotants.....	33	Marche arrière.....	70
Poussoir du klaxon.....	34	Arrêt du moteur.....	74
Commutateur d'éclairage.....	34	Bequille.....	74
Inverseur des feux.....	35	Transmission automatique.....	75
Bouton activation clignotants d'urgence.....	35	Une conduite sûre.....	76
Bouton du démarreur.....	36	Système antiroulis de la suspension.....	79
Sélecteur de mode Drive/Marche arrière.....	37	Frein de stationnement.....	82
Interrupteur d'arrêt moteur.....	38	Système de freinage intégral au pied.....	83
Inverseur de déblocage-blocage de la suspension avant.....	38	L'ENTRETIEN	85
Système ABS.....	39	Niveau d'huile moteur.....	86
Système ASR.....	40	Vérification du niveau d'huile moteur.....	86
Le système immobiliser.....	47	Remplissage d'huile moteur.....	87
Les clés.....	48	Voyant de signalisation (pression d'huile insuffisante).....	87
Del de signalisation de l'activation du dispositif d'immobilisation.....	48	Vidange d'huile moteur.....	87
Le fonctionnement.....	48	Niveau d'huile du moyeu.....	89
Programmation du système d'immobilisation.....	50	Les pneus.....	90
Prise USB.....	52		

Depose de la bougie.....	92
Demontage du filtre a air.....	93
Niveau liquide de refroidissement.....	93
Controle du niveau de l'huile des freins.....	95
Batterie.....	96
Mise en service d'une batterie neuve.....	97
Longue inactivite.....	98
Les fusibles.....	98
Ampoules.....	104
Bloc optique avant.....	106
Reglage du projecteur.....	111
Clignotants avant.....	112
Groupe optique arriere.....	113
Clignotants arriere.....	113
Eclairage de la plaque d'immatriculation.....	114
Feu eclaireage logement casque.....	114
Feu stop.....	115
Retroviseurs.....	115
Frein a disque avant et arriere.....	116
Crevaision.....	118
Inactivite du vehicule.....	119
Nettoyage du vehicule.....	119
DONNEES TECHNIQUES.....	127
Donnees.....	128
Trousse a outils.....	133
PIECES DETACHEES ET ACCESSOIRES.....	135
Avertissements.....	136
L'ENTRETIEN PROGRAMME.....	139
Tableau d'entretien programme.....	140
Produits Recommandés.....	142

MP3 500 hpe Sport Advanced



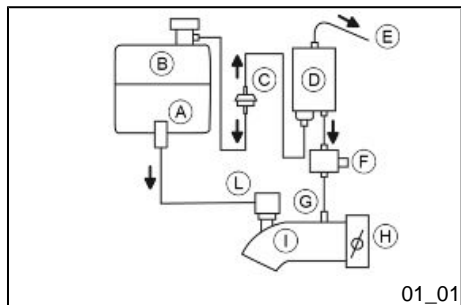
PIAGGIO®



Chap. 01
Règles
générales

Règles générales (01_01)

Le véhicule est équipé d'un absorbeur de vapeurs de carburant, composant principal du système de contrôle des émissions de carburant par évaporation, conformément à la réglementation en vigueur.



- A. Pompe à carburant
- B. Réservoir de carburant
- C. Soupape de ventilation bidirectionnelle des vapeurs de carburant
- D. Absorbeur de vapeurs de carburant
- E. Tuyau de purge d'air (mise à l'atmosphère)
- F. Soupape de commande électronique unidirectionnelle de la purge des vapeurs de carburant (contrôlée par le calculateur moteur)
- G. Raccord de dépression
- H. Boîtier papillon
- I. Raccord d'admission d'air
- L. Injecteur

MP3 500 hpe Sport Advanced

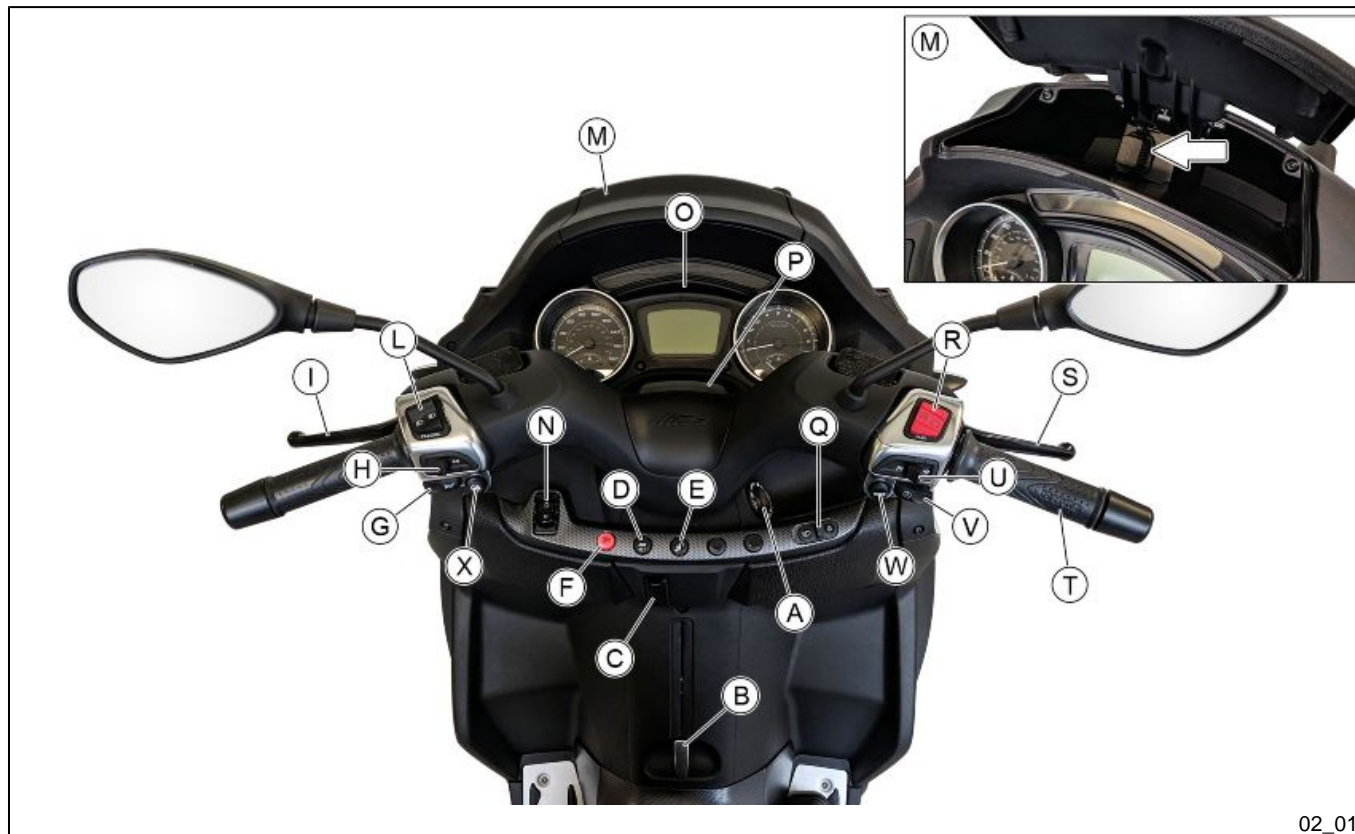


PIAGGIO®



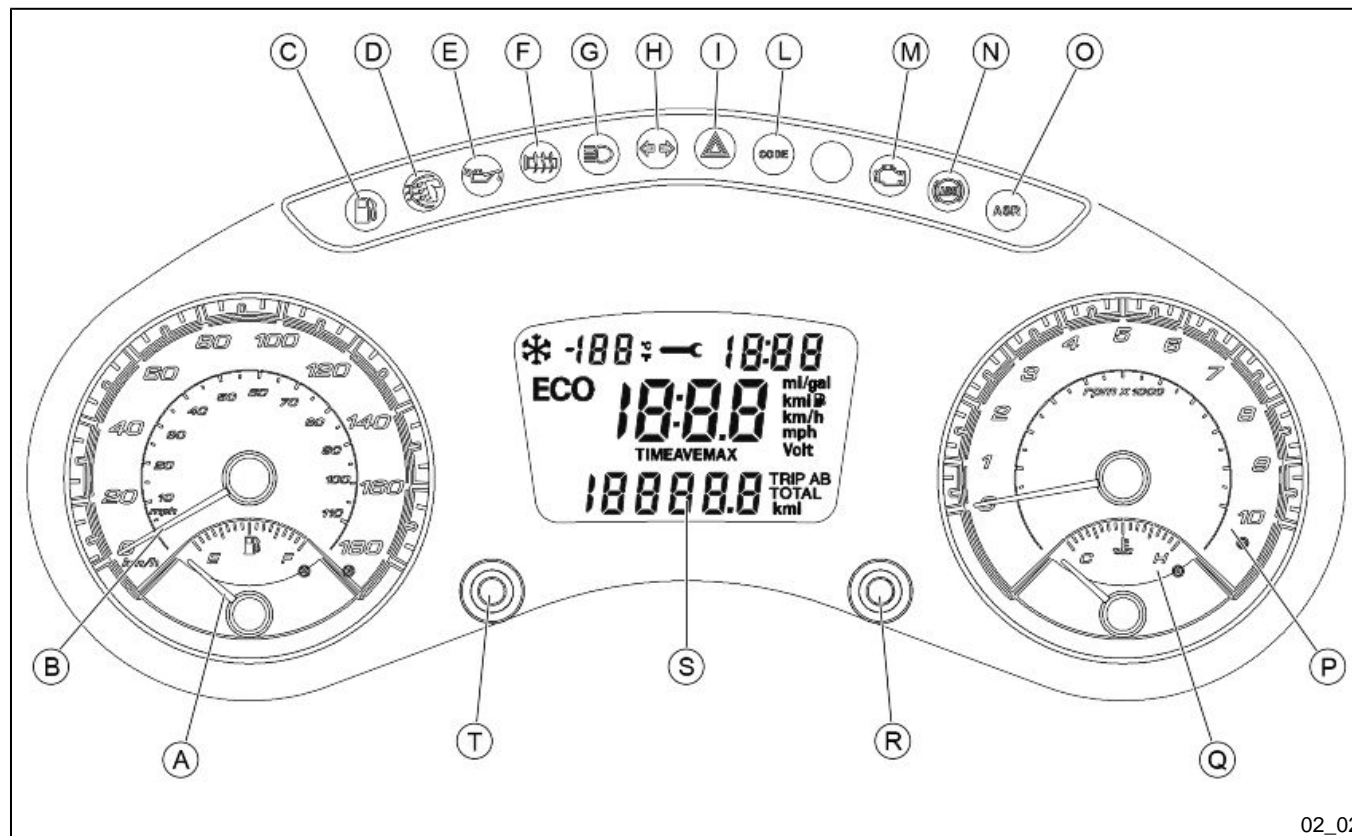
Chap. 02
Vehicle

Les compteurs (02_01)

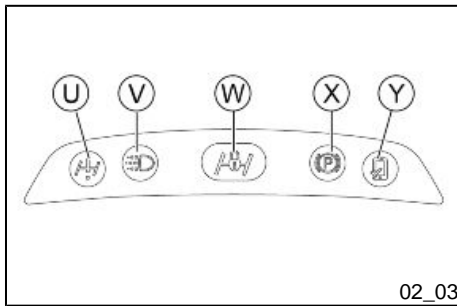


- A** = Commutateur à clé
- B** = Frein de stationnement
- C** = Crochet porte-sac
- D** = Bouton ASR
- E** = Bouton d'ouverture de selle
- F** = Bouton de feux de détresse
- G** = Bouton du klaxon
- H** = Commutateur de clignotants
- I** = Levier de frein arrière
- L** = Commodo de feux
- M** = Boîte à gants avec prise USB
- N** = Sélecteur de mode Drive/Marche arrière
- O** = Groupe d'instruments analogiques à afficheur numérique
- P** = Groupe de voyants
- Q** = Commutateur de feux diurnes à LED (DRL - Daytime Running Light)
- R** = Interrupteur d'arrêt d'urgence RUN/OFF
- S** = Levier du frein avant
- T** = Commande accélérateur
- U** = Interrupteur blocage-déblocage suspension avant
- V** = Bouton de démarrage/Sélection de cartographie/Actionnement de marche arrière
- W** = Bouton MODE
- X** = Bouton CONNECTIVITÉ pour l'autorisation des appels entrants, pour terminer l'appel en cours et la gestion de la musique (en option - fonction valable uniquement si le véhicule est équipé du système multimédia PIAGGIO MIA)

Instruments de bord analogiques (02_02)



- A** = Indicateur de niveau de carburant
- B** = Compteur de vitesse
- C** = Voyant de la réserve de carburant
- D** = Voyant du couvre-jambes (selon la version)
- E** = Voyant d'huile moteur
- F** = Voyant des poignées chauffantes (selon la version)
- G** = Voyant de feux de route
- H** = Voyant de clignotants
- I** = Voyant de feux de détresse
- L** = Voyant CODE (antidémarrage)
- M** = Voyant MIL (Malfunction Indicator Lamp)
- N** = Voyant ABS
- O** = Voyant ASR
- P** = Indicateur de régime moteur
- Q** = Indicateur de température du liquide de refroidissement
- R** = Bouton SET
- S** = Afficheur numérique
- T** = Bouton ODO/TRIP



Groupe témoins (02_03, 02_04)

U = Voyant de panne du système de blocage de la suspension avant

V = Voyant DRL

W = Voyant du système de blocage de la suspension avant

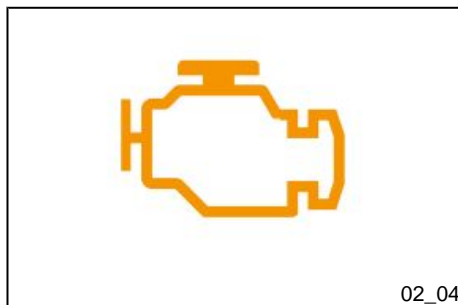
X = Voyant de frein de stationnement

Y = Voyant du système multimédia (PMP-PIAGGIO MIA)

TABLEAU DES VOYANTS

VOYANT	DESCRIPTION	COULEUR	INDICATION
C	Voyant de la réserve de carburant	Ambre	Réserve du réservoir atteinte
D	Voyant du couvre-jambes (selon la version)	Ambre	Fonctionnement du tablier chauffant
E	Voyant d'huile moteur	Rouge	Vérification de niveau requise et remplissage si nécessaire
F	Voyant des poignées chauffantes (selon la version)	Ambre	Fonctionnement des poignées chauffantes
G	Voyant de feux de route	Bleu	Activation du feu de route
H	Voyant de clignotants	Vert	Activation des clignotants
I	Voyant de feux de détresse	Rouge	Activation des feux de détresse
L	Voyant CODE	Rouge	Gestion de l'antidémarrage (voir la page « Le système antidémarrage »)
M	Voyant MIL (Malfunction Indicator Lamp)	Ambre	Signalisation d'anomalies du moteur
N	Voyant ABS	Ambre	Gestion de l'ABS (voir la page « Système ABS »)
O	Voyant ASR	Ambre	Gestion de l'ASR (voir la page « Système ASR »)

VOYANT	DESCRIPTION	COULEUR	INDICATION
U	Voyant de panne du système de blocage de la suspension avant	Rouge	Signalisation d'anomalies du système de blocage de la suspension avant
V	Voyant DRL	Vert	Activation du feu de jour
W	Voyant du système de blocage de la suspension avant	Ambre	Gestion du système de blocage de la suspension avant (voir la page « Système de blocage de la suspension avant »)
X	Voyant de frein de stationnement	Rouge	Activation du frein de stationnement
Y	Voyant du système multimédia (PMP-PIAGGIO MIA)	Vert	Connexion active au système multimédia (PMP-PIAGGIO MIA)



Voyant MIL - Panne du système d'injection

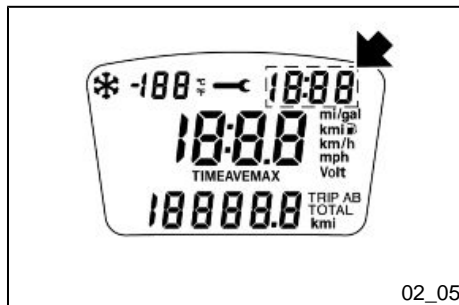
Ce voyant s'allumera en cas de panne du système de commande électronique du moteur pendant le fonctionnement du véhicule.

AVERTISSEMENT



VOYANT MIL ALLUMÉ EN PERMANENCE : IL EST POSSIBLE DE CONTINUER À CONDUIRE, EN ÉVITANT D'EXIGER DE GROS EFFORTS DU MOTEUR OU DES RÉGIMES ÉLEVÉS. CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ DÈS QUE POSSIBLE POUR LES VÉRIFICATIONS NÉCESSAIRES.

VOYANT MIL CLIGNOTANT : UNE UTILISATION PROLONGÉE DU VÉHICULE AVEC LE VOYANT MIL CLIGNOTANT PEUT ENDOMMAGER LE CATALYSEUR, LE MOTEUR OU LE VÉHICULE. CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ DÈS QUE POSSIBLE POUR LES VÉRIFICATIONS NÉCESSAIRES.



02_05

Horloge (02_05)

L'horloge affiche, avec le véhicule allumé ou la clé sur « ON », l'heure et les minutes courantes en format « hh:mm », comme configuré manuellement.

Régler l'heure correcte comme décrit dans le paragraphe « Réglage de la fonction heures/minutes ».

AVERTISSEMENT

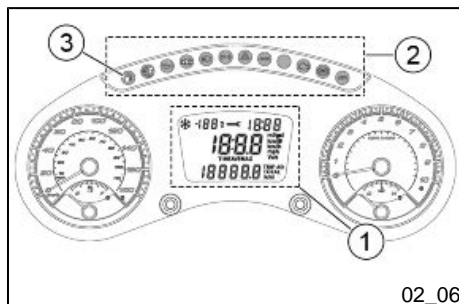


POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, LE RÉGLAGE DE L'HORLOGE N'EST POSSIBLE QUE QUAND LE VÉHICULE EST ARRÊTÉ.

AVERTISSEMENT



LE DÉBRANCHEMENT DES CÂBLES DE LA BATTERIE COMPORTE LA REMISE À ZÉRO DE L'HORLOGE



02_06

Display/écran digital (02_06, 02_07, 02_08, 02_09, 02_10, 02_11, 02_12, 02_13, 02_14, 02_15, 02_16, 02_17, 02_18, 02_19, 02_20, 02_21, 02_22, 02_23, 02_24, 02_25, 02_26, 02_27, 02_28, 02_29)

Lorsque le commutateur à clé est placé sur « ON » :

- Toutes les fonctions s'allument sur l'afficheur numérique « 1 » ;
- Tous les voyants « 2 » s'allument sur le tableau de bord ;
- Le voyant de la réserve de carburant « 3 » reste allumé pendant deux secondes, puis reprend sa fonction normale, qui est celle d'indiquer le moment où la réserve est atteinte ;

- Les aiguilles se déplacent en bas de l'échelle et reviennent ensuite sur la valeur à afficher.



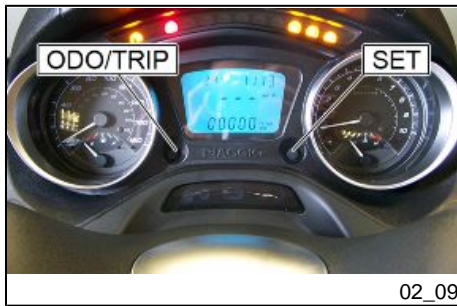
L'afficheur numérique peut être divisé en cinq zones principales, à l'intérieur desquelles on peut trouver les différents réglages et fonctions :

- indication de la température et avertissement en cas de verglas « 4 » ;
- icône d'entretien « 5 » ;
- horloge « 6 » ;
- informations sur la vitesse, les kilométrages (instantané et moyen), l'autonomie et la tension de batterie « 7 » ;
- informations sur les distances « 8 » concernant les fonctions « TOTAL », « TRIP A » et « TRIP B ».



Le véhicule dispose de trois boutons principaux pour la navigation de l'afficheur numérique :

- Bouton « MODE », situé sur le commutateur droit;



- Boutons « ODO/TRIP » et « SET », situés sous l'afficheur numérique.

N.B.

LORS DE LA NAVIGATION DE L'AFFICHEUR, ON UTILISE LES TERMES SUIVANTS :

- « **PRESSION COURTE** » : **PRESSION SUR LE BOUTON INDIQUÉ PENDANT UN TEMPS INFÉRIEUR À UNE DEMI-SECONDE;**
- « **PRESSION LONGUE** » : **PRESSION SUR LE BOUTON INDIQUÉ PENDANT UN TEMPS SUPÉRIEUR À TROIS SECONDES.**

NAVIGATION DE L'AFFICHEUR

MENU PRINCIPAL

La navigation de l'afficheur se développe principalement sur les trois écrans du menu principal :

- « **TOTAL** » : c'est l'écran du totalisateur et fournit les informations totales mémorisées à partir du premier démarrage du véhicule.
- « **TRIP A** » : c'est l'écran du premier kilométrage partiel à mémoriser ; il fournit des informations sur l'intervalle déterminé.
- « **TRIP B** » : c'est l'écran du deuxième kilométrage partiel à mémoriser ; il fournit des informations sur l'intervalle déterminé.

Il est possible de parcourir les menus principaux de « **TOTAL** », « **TRIP A** » et « **TRIP B** » (dans cet ordre) après une pression courte sur le bouton « **ODO/TRIP** » ou une double pression courte sur le bouton **MODE**.

Chacun de ces menus principaux peut à son tour être navigué de diverses façons pour accéder aux différentes fonctions, selon la commande appliquée :

- **PRESSION COURTE SUR LE BOUTON « MODE »**
- **DOUBLE PRESSION COURTE SUR LE BOUTON « MODE »**
- **PRESSION LONGUE SUR LE BOUTON « MODE »**
- **PRESSION COURTE SUR LE BOUTON « ODO/TRIP »**

- PRESSION LONGUE SUR LE BOUTON « ODO/TRIP »

PRESSION COURTE SUR LE BOUTON « MODE »

Sur l'écran « TOTAL », dans la zone centrale de l'afficheur, on peut consulter successivement :

- le kilométrage instantané, exprimé en « km/l » ou en « mi/gal » ;
- l'autonomie restante estimée, exprimée en « km » ou « mi » ;
- la tension de batterie, exprimée en « V ».

La zone inférieure de l'afficheur indique la distance totale parcourue à partir du premier démarrage du véhicule, exprimée en « km » ou « mi ».

Sur l'écran « TRIP A », dans la zone centrale de l'afficheur, on peut consulter successivement :

- le kilométrage instantané, exprimé en « km/l » ou en « mi/gal » ;
- le kilométrage moyen calculé à partir du lancement du compteur « TRIP A », exprimé en « km/l » ou en « mi/gal » ;
- l'autonomie restante estimée, exprimée en « km » ou « mi » ;
- le temps affiché en « hh:mm », calculé à partir du lancement du compteur « TRIP A » ;
- la vitesse moyenne calculée à partir du lancement du compteur « TRIP A », exprimée en « km/h » ou « mph » ;
- la vitesse maximale atteinte, calculée à partir du lancement du compteur « TRIP A », exprimée en « km/h » ou « mph » ;
- la tension de batterie, exprimée en « V ».

La zone inférieure de l'afficheur indique la distance parcourue, mesurée à partir du lancement du compteur « TRIP A », exprimée en « km » ou « mi ».

Sur l'écran « TRIP B », dans la zone centrale de l'afficheur, on peut consulter successivement :

- le kilométrage instantané, exprimé en « km/l » ou en « mi/gal » ;
- le kilométrage moyen calculé à partir du lancement du compteur « TRIP B », exprimé en « km/l » ou en « mi/gal » ;

- l'autonomie restante estimée, exprimée en « km » ou « mi » ;
- le temps affiché en « hh:mm », calculé à partir du lancement du compteur « TRIP B » ;
- la vitesse moyenne calculée à partir du lancement du compteur « TRIP B », exprimée en « km/h » ou « mph » ;
- la vitesse maximale atteinte, calculée à partir du lancement du compteur « TRIP B », exprimée en « km/h » ou « mph » ;
- la tension de batterie, exprimée en « V ».

La zone inférieure de l'afficheur indique la distance parcourue, mesurée à partir du lancement du compteur « TRIP B », exprimée en « km » ou « mi ».

DOUBLE PRESSION COURTE SUR LE BOUTON « MODE »

Fonction identique à la pression courte sur le bouton « ODO/TRIP ».

PRESSION LONGUE SUR LE BOUTON « MODE »

À partir de n'importe quelle fonction d'un écran quelconque, une pression longue sur le bouton « MODE » permet de passer à l'affichage du « kilométrage instantané » sur l'écran correspondant du menu principal.

PRESSION COURTE SUR LE BOUTON « ODO/TRIP »

Les écrans suivants défilent successivement : « TOTAL », « TRIP A », « TRIP B ».

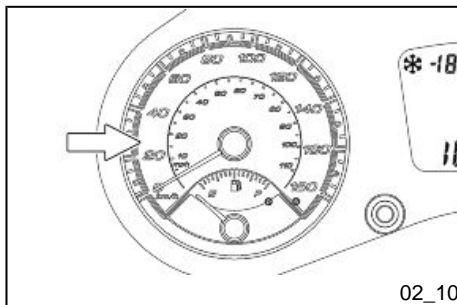
PRESSION LONGUE SUR LE BOUTON « ODO/TRIP »

- Si l'on se trouve à l'écran « TOTAL », cette pression n'aura aucun effet.
- Si l'on se trouve dans l'un des écrans internes de « TRIP A », les informations mémorisées à partir du lancement du compteur « TRIP A » seront remises à zéro.
- Si l'on se trouve dans l'un des écrans internes de « TRIP B », les informations mémorisées à partir du lancement du compteur « TRIP B » seront remises à zéro.

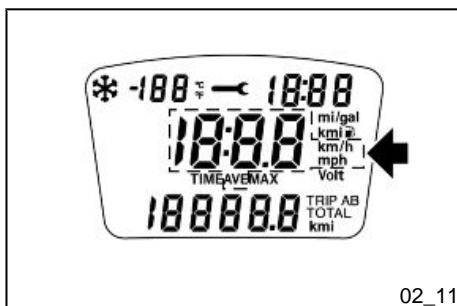
ÉCRANS ET OPÉRATIONS DES SOUS-MENUS

VITESSE INSTANTANÉE, MOYENNE ET MAXIMALE

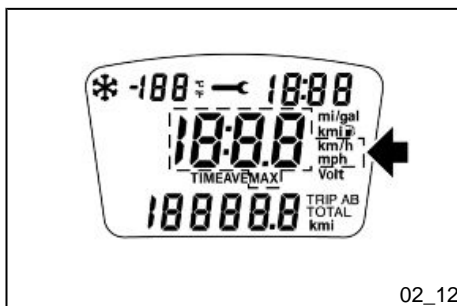
- La vitesse instantanée est indiquée par le compteur de vitesse.

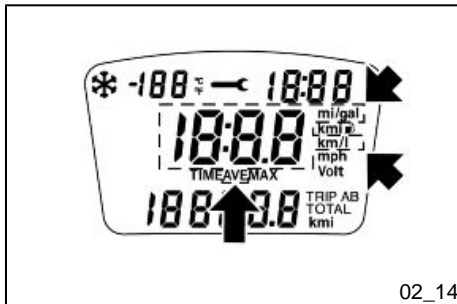
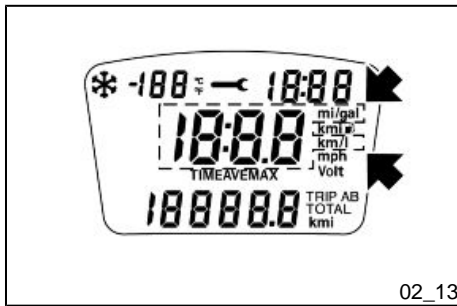


- Si on navigue sur l'afficheur en suivant la procédure décrite, on pourra visualiser la vitesse moyenne « AVG » du TRIP A ou du TRIP B selon le menu consulté.



- Si on navigue sur l'afficheur en suivant la procédure décrite, on pourra aussi visualiser la vitesse maximale atteinte « MAX » du TRIP A ou du TRIP B selon le menu consulté.





KILOMÉTRAGE INSTANTANÉ ET KILOMÉTRAGE MOYEN

Ils sont indiqués en « km/l » ou « mi/gal » selon l'unité de mesure réglée sur l'afficheur.

- Le kilométrage instantané est affiché sur le premier écran de l'afficheur. C'est aussi à cet écran que l'on retourne quand on sort des sous-menus « TOTAL », « TRIP A » ou « TRIP B » après une pression longue sur le bouton « MODE ».

- Le kilométrage moyen, dans tous les sous-menus, est affiché à l'écran suivant et il se distingue par l'indication « AVG ».

Les deux consommations sont des valeurs estimées.

Le kilométrage instantané n'est affiché que lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph), autrement le symbole « --. » est affiché.

Le kilométrage moyen est aussi calculé quand le véhicule est arrêté mais allumé. En cas de remise à zéro des données avec le bouton « ODO/TRIP », le kilométrage moyen ne sera indiqué qu'après avoir parcouru au moins 0,1 km (0,1 mi).

AUTONOMIE RESTANTE

L'autonomie restante, indiquée en « km » ou « mi » selon le réglage de l'afficheur, est une valeur estimée.

L'autonomie restante est estimée sur la base du kilométrage moyen des trois dernières minutes. On obtiendra donc une meilleure estimation de l'autonomie si l'on roule à vitesse constante.

Après l'allumage du voyant de la réserve, la valeur d'autonomie restante indiquée sera « --- ». Faire l'appoint au plus vite.



02_16

CONFIGURATION DE L'UNITÉ DE MESURE

Appuyer sur le bouton « **MODE** » pendant au moins 3 secondes tout en commutant la clé de démarrage sur « **ON** ».

Les icônes « **kmi** » et « **°C-°F** » commencent alors à clignoter.

L'unité « **kmi** » représente la combinaison entre « **km** » (kilomètres) et « **mi** » (miles).

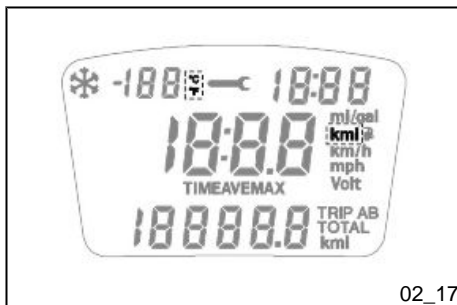
Si l'on appuie sur le bouton « **MODE** » pendant moins d'une seconde, les icônes « **km** » et « **mi** » sont sélectionnées l'une après l'autre.

Appuyer sur le bouton « **SET** » pendant au moins 3 secondes pour confirmer la sélection effectuée.

L'icône indiquant la température ambiante « **°C-°F** » se met alors à clignoter.

Si l'on appuie sur le bouton « **MODE** » pendant moins d'une seconde, les icônes « **°C** » et « **°F** » sont sélectionnées l'une après l'autre.

Appuyer sur le bouton « **SET** » pendant au moins 3 secondes pour confirmer la sélection effectuée.



02_17



02_18

BATTERIE

Indication de la tension instantanée de la batterie (en V).

Une valeur proche de 14-14,5 V pendant la marche indique un bon état de fonctionnement du système de recharge de la batterie.

Dans ces conditions, une batterie efficace est rechargée correctement jusqu'à sa capacité maximale.

Si la tension de la batterie reste inférieure à 12,0 V pendant le fonctionnement, cela peut indiquer un dysfonctionnement de la batterie ou du système de charge de la batterie. En cas d'arrêt du moteur, il pourrait être impossible de le redémarrer.



02_19

CHRONOMÈTRE

Le sous-menu « TIME » indique le temps, exprimé en « hh:mm », écoulé depuis la dernière remise à zéro du TRIP (A ou B) en cours.



02_20

MODE ECO

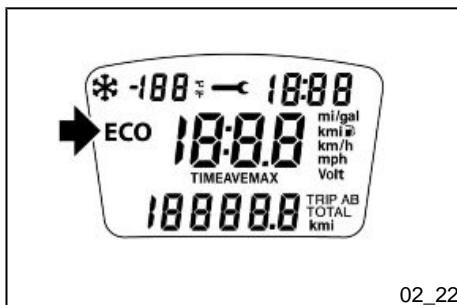
Le mode **ECO** agit sur la cartographie de la centrale électronique pour permettre un réglage qui privilégie une consommation réduite par rapport aux performances.

Pour activer ce mode, avec le véhicule au ralenti et le sélecteur en mode Drive/Marche arrière sur « D » (Drive), appuyer sur le bouton de démarrage « U ». Quand la fonction est activée, la mention « **ECO** » apparaît sur l'afficheur.



02_21

Pour revenir au mode de conduite standard, lorsque la fonction « **ECO** » est active, appuyer sur le bouton de démarrage « **U** » jusqu'à ce que l'inscription du mode disparaisse de l'écran.



02_22

Système multimédia PMP - PIAGGIO MIA

Télécharger et installer sur votre smartphone l'application « **PIAGGIO** » correspondante depuis Play Store ou Apple Store.



02_23



02_24

PROCÉDURE D'ASSOCIATION Smartphone - Système multimédia PMP - PIAGGIO MIA

Le véhicule en version SPORT est équipé de série du calculateur « **Piaggio MIA** » (équipement en option sur les autres versions) qui communique via Bluetooth avec le smartphone. En utilisant l'application « **Piaggio** » installée sur le smartphone, il est possible d'échanger des données avec le véhicule et de gérer le contenu multimédia. Une fois la connexion établie entre le calculateur et le smartphone, les fonctions suivantes peuvent être gérées directement à partir de l'afficheur numérique du véhicule :

- les appels ;
- la lecture de la musique ;
- la gestion des notifications ;



02_25

Pour activer les fonctions du système multimédia, il faut associer le dispositif à bord du véhicule avec le smartphone en effectuant la procédure suivante :

- Avec la clé de contact sur « OFF » appuyer et maintenir enfoncé le bouton CONNECTIVITÉ :

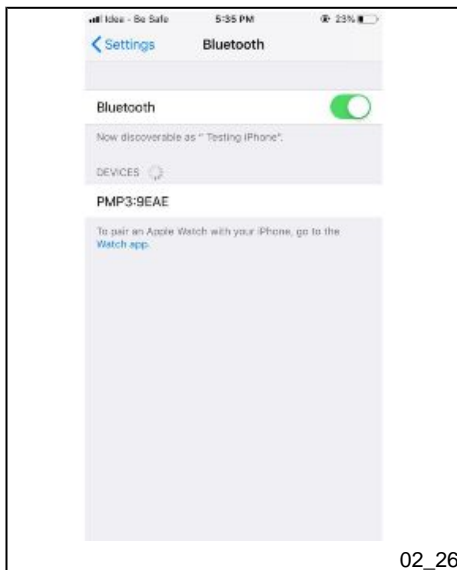
- Tourner la clé de contact sur « IGNITION » en maintenant le bouton CONNECTIVITÉ enfoncé et attendre le clignotement de l'icône verte du système multimédia PMP-PIAGGIO MIA sur le tableau de bord;

- Relâcher le bouton dès que le clignotement du voyant du « système multimédia PMP-PIAGGIO MIA » est activé;

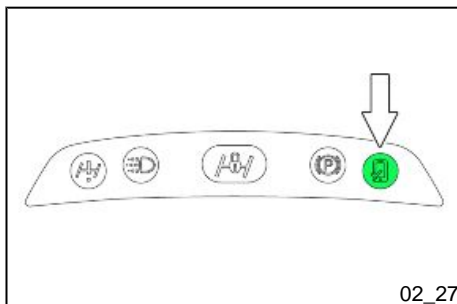
- Alors **activer la recherche Bluetooth sur votre smartphone;**

- **Sélectionner le dispositif « BT-ROUTER » ou « PMP3-XXXX »** (le dispositif peut avoir un nom Bluetooth différent en fonction du pays de destination) et, **le cas échéant, saisir le mot de passe « 0000 »** pour compléter l'association smartphone - Piaggio MIA.

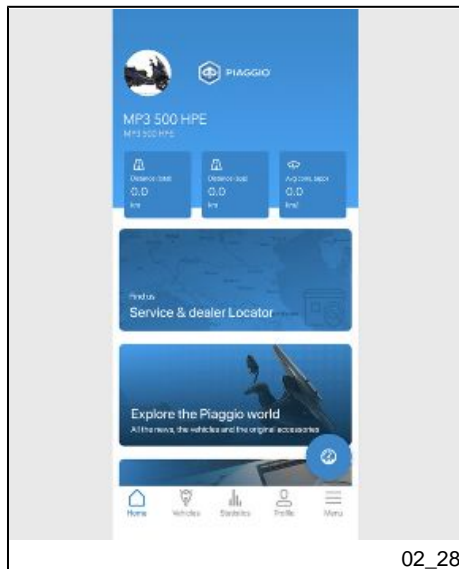
- **La connexion entre le smartphone et le véhicule** sera signalée **par l'éclairage de l'icône verte** sur le tableau de bord.



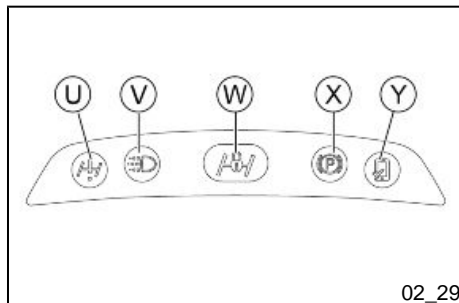
02_26



02_27



02_28



02_29

Pour des informations spécifiques sur l'association du système « Piaggio MIA » et pour d'éventuelles différences dans la procédure selon le type de smartphone utilisé, il faut consulter dans tous les cas le manuel d'utilisation intégré dans l'application « PIAGGIO ».

Il faut rappeler que l'installation et la connexion de l'application sont **INDISPENSABLES** pour utiliser le système.

Le manuel de l'application avec les informations spécifiques pour utiliser le système est toujours disponible sur le site

www.app.piaggio.com

Le dispositif associé sera présent sur la liste de dispositifs associés. Attendre que le système « Piaggio MIA » se connecte automatiquement au smartphone. **NE PAS forcer la connexion depuis le téléphone. Autoriser le partage des contacts et des notifications lorsque cela est demandé. Ces autorisations sont nécessaires pour gérer les appels depuis le guidon et afficher les notifications de réception de SMS.**

L'ABOUTISSEMENT DE LA CONNEXION ENTRE LE SMARTPHONE ET LE VÉHICULE SERA SIGNALÉ PAR L'ALLUMAGE DE L'ICÔNE SUR LE TABLEAU DE BORD. POUR LA SIGNIFICATION DES CLIGNOTEMENTS DE L'ICÔNE SELON LES MODES DE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME, IL FAUT CONSULTER LE MANUEL DE L'APPLICATION « PIAGGIO ».

Touche “MODE” (02_30, 02_31)

En appuyant sur le bouton **ODO/TRIP** pendant moins d'une seconde, on obtient successivement les fonctions suivantes :

- Odomètre total « **TOTAL** ».
- Odomètre partiel « **TRIP A** ».
- Odomètre partiel « **TRIP B** ».

En appuyant sur le bouton « **MODE** » à l'intérieur de chaque fonction, il est possible d'accéder successivement aux fonctions suivantes :

- **TOTAL**
 - Parcours (km/l)
 - Autonomie restante estimée (km)
 - Tension de batterie (V).
- **TRIP A**
 - Parcours (km/l)
 - Parcours moyen AVG (km/l)
 - Autonomie restante estimée (km)
 - Temps de parcours : chronomètre (hh:mm)
 - Vitesse moyenne AVG (km/h)
 - Vitesse maximale atteinte MAX (km/h)
 - Tension de batterie (V).
- **TRIP B**
 - Parcours (km/l)
 - Parcours moyen AVG (km/l)
 - Autonomie restante estimée (km)
 - Temps de parcours : chronomètre (hh:mm)
 - Vitesse moyenne AVG (km/h)
 - Vitesse maximale atteinte MAX (km/h)
 - Tension de batterie (V).

Une pression longue sur le bouton « **ODO/TRIP** » dans les pages-écrans « **TRIP A** » et « **TRIP B** » permet de remettre à zéro tous les compteurs du TRIP en question.



02_30



02_31



02_32

Icones d'entretien (02_32)

L'icône d'entretien commence à clignoter pendant cinq secondes à chaque allumage du véhicule, après le contrôle du tableau de bord, 300 km avant l'échéance de chaque révision périodique.

Suivant les échéances du tableau d'entretien périodique, après avoir atteint le kilométrage établi par les intervalles d'entretien périodique (le premier à 1 000 km et après 5 000 km de parcours, tous les 5 000 km), l'icône reste allumée jusqu'à la réalisation des opérations d'entretien établies.

Pour les opérations d'entretien périodique et de remise à zéro de l'icône, s'adresser à un **Point d'assistance agréé**.



DANS TOUS LES CAS, EXÉCUTER LE PREMIER CONTRÔLE APRÈS 1000 km CONFORMÉMENT AUX INDICATIONS DU TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE.



02_33

Réglage de l'afficheur de la température extérieure (02_33)

La température extérieure est indiquée dans le coin supérieur gauche de l'afficheur, en « °C » ou « °F » selon l'unité de mesure choisie.

Si la température extérieure est inférieure à 3 °C, il est recommandé de conduire avec beaucoup de précaution. L'astérisque signale la présence probable de verglas sur la chaussée.

Activation fonction heures/minutes (02_34, 02_35)

Pour régler l'heure, une fois le véhicule allumé ou la clé sur « KEY ON », agir comme suit :

- Une pression longue sur le bouton « SET » déclenche le clignotement de l'indication des heures en format « hh ».
- Régler la valeur des heures en appuyant brièvement sur le bouton « SET ».
- Une deuxième pression longue sur ce bouton confirme la valeur réglée et déclenche le clignotement des minutes en format « mm ».
- Régler la valeur des minutes en appuyant brièvement sur le bouton « SET ».
- Une troisième pression longue sur ce bouton confirme la valeur réglée et permet de quitter le réglage de l'horloge.

Si au cours de la procédure de réglage le bouton « SET » n'est pas pressé pendant un temps supérieur à dix secondes, la procédure est interrompue et la valeur de l'heure reste celle qui était avant le réglage. Dans ce cas-là, il faut répéter les opérations de réglage.

AVERTISSEMENT

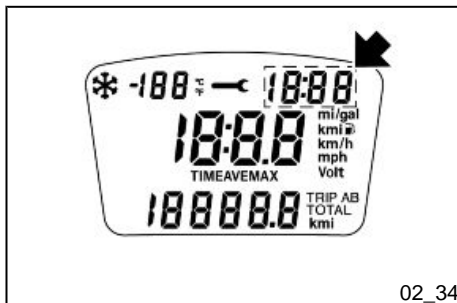


POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, LE RÉGLAGE DE L'HORLOGE N'EST POSSIBLE QUE QUAND LE VÉHICULE EST ARRÊTÉ.

AVERTISSEMENT



LE DÉBRANCHEMENT DES CÂBLES DE LA BATTERIE COMPORTE LA REMISE À ZÉRO DE L'HORLOGE



02_34



02_35



02_36

Commutateur de démarrage (02_36)

1. « **LOCK** » = Moteur interdit, clé extractible, antivol mécanique activé. Frein de stationnement non désactivable si activé et non activable si désactivé.
2. « **OFF** » = Moteur interdit, clé extractible, antivol mécanique désactivé et frein de stationnement activable/désactivable.
3. « **ON** » = Moteur activé au fonctionnement, clé non extractible, antivol mécanique désactivé.
4. « **OUVERTURE DU COMPARTIMENT SOUS LA SELLE** » = Position d'ouverture du compartiment sous la selle : on atteint cette position en appuyant sur la clé en position « **OFF** » ou « **ON** » et en la faisant tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
5. « **OUVERTURE DE LA TRAPPE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT** » = Position d'ouverture de la trappe du réservoir de carburant, on atteint cette position en appuyant sur la clé en position « **OFF** » ou « **ON** » et en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.



02_37

Activation verrou de direction (02_37)

Tourner le guidon à gauche (fin de course), tourner la clé sur « **LOCK** » et l'extraire.



02_38

Desactivation verrou de direction (02_38)

Réintroduire la clé et la mettre sur « OFF ».

ATTENTION



NE PAS TOURNER LA CLÉ SUR « LOCK » OU « OFF » PENDANT LA CONDUITE.

AVERTISSEMENT



ACTIONNER LE GUIDON JUSQU'À CE QUE LE COMMUTEUR TOURNE FACILEMENT EN ÉVITANT DES SOLlicitATIONS INUTILES.



02_39

Contacteur des clignotants (02_39)

Déplacer l'interrupteur « H » vers la gauche sur « 1 » pour indiquer le virage à gauche ; déplacer l'interrupteur « H » vers la droite sur « 2 » pour indiquer le virage à droite. Appuyer sur l'interrupteur « H » au centre sur « 0 » pour désactiver les clignotants.



Poussoir du klaxon (02_40)

Appuyer sur le bouton « G » pour actionner le klaxon.



Commutateur d'éclairage (02_41)

Avec le commutateur des feux **Q** sur **0**, le feu de position avant et le feu de route/de croisement sont actifs.

En position **1**, seul le feu de marche diurne (DRL) est actif ; **il est exclusivement utilisé de jour, sauf sous un tunnel et en cas de brouillard, de neige, de pluie et de faible visibilité.**

N.B.

L'UTILISATION DU FEU DE CIRCULATION DIURNE, LORSQU'IL EST PERMIS PAR LES CONDITIONS CI-DESSUS, PERMET DE PROLONGER LA DURÉE DE VIE DE L'AMPOULE DE FEU DE CROISEMENT ET DE RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE COURANT, EN PRÉSERVANT LA BATTERIE ET EN RÉDUISANT LA CONSOMMATION DE CARBURANT.



02_42

Inverseur des feux (02_42)

La position « 0 » de l'inverseur « L » correspond à la sélection du feu de croisement.

La position « 1 » correspond au feu de route.

La position « 2 » actionne l'appel de phares du feu de route ; l'interrupteur retourne sur « 0 » automatiquement. La commande de l'appel de phares remplit aussi la fonction de feu de sécurité, qui peut être actionné en cas de panne du fusible du feu de route.



02_43

Bouton activation clignotants d'urgence (02_43)

Il sert à activer les quatre clignotants en même temps. La commande **F** ne peut être activée que lorsque la clé se trouve sur **ON** mais, une fois activée, elle continue de fonctionner même si la clé est se trouve sur **OFF** ou sur **LOCK**. La désactivation de cette opération ne peut se faire que si le commutateur à clé se trouve sur **ON**.



Bouton du demarreur (02_44, 02_45, 02_46, 02_47)

Le bouton de démarrage développe trois fonctions :

1. Démarrage du moteur
2. Actionnement de marche arrière
3. Sélection de cartographie (mode ECO)



Avec le commutateur d'arrêt du moteur « Q » sur « 1 » RUN, appuyer sur le bouton « U » pour démarrer le moteur après avoir tiré une des deux leviers de frein.

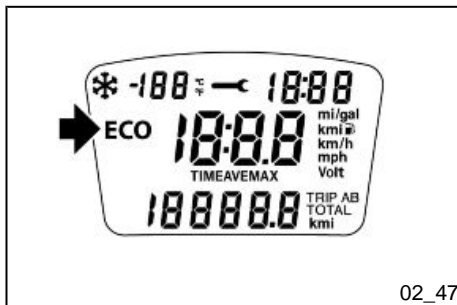
AVERTISSEMENT



AVEC LA SUSPENSION AVANT BLOQUÉE, LE NOMBRE DE TOURS MOTEUR NE S'ÉLÈVE PAS SI LE CONDUCTEUR N'EST PAS CORRECTEMENT ASSIS EN POSITION DE CONDUITE.



Avec le sélecteur de mode Drive/Marche arrière « N » sur « R » (Arrière) et l'avertisseur sonore activé, le bouton de démarrage « U » actionne la marche arrière.



02_47

Avec le véhicule au ralenti et le sélecteur en mode Drive/Marche arrière sur « D » (Drive), le bouton de démarrage « U » active le mode **ECO**.

Pour plus d'informations sur le mode **ECO**, se référer à la section « **Afficheur numérique** ».



02_48

Sélecteur de mode Drive/Marche arrière (02_48, 02_49)

La position « D » sélectionne la marche avant normale.

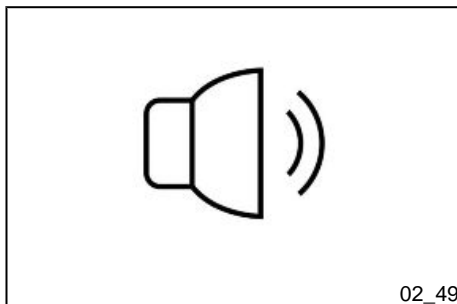
La position « R » sélectionne le mode de marche arrière.

N.B.

AVEC LE VÉHICULE EN MOUVEMENT, EN SÉLECTIONNANT PAR INADVERTANCE LE MODE MARCHÉ ARRIÈRE AU MOYEN DU SÉLECTEUR « R », L'ACTIVATION EFFECTIVE DE LA MARCHÉ ARRIÈRE SE PRODUIT EXCLUSIVEMENT LORSQUE LE VÉHICULE EST ARRÊTÉ.

L'ACTIVATION DE LA MARCHÉ ARRIÈRE EST INDIQUÉE PAR UNE SIGNALISATION ACOUSTIQUE INTERMITTENTE.

POUR LES INDICATIONS D'UTILISATION DE LA MARCHÉ ARRIÈRE, SE RÉFÉRER À LA SECTION « MARCHÉ ARRIÈRE » DU CHAPITRE « L'UTILISATION ».



02_49



Interrupteur d'arrêt moteur (02_50)

Une fois l'interrupteur d'arrêt d'urgence « Q » sur « 1 » RUN, il est possible de démarrer le moteur.

La position « 0 » OFF permet d'éteindre le moteur en cas d'urgence en empêchant même son redémarrage.



Inverseur de débloquage-blocage de la suspension avant (02_51)

L'inverseur « T » active et désactive le blocage de la suspension avant.

Vue la complexité du sujet, la description de l'utilisation de cette commande est reportée dans le chapitre « L'utilisation ».

Système ABS (02_52, 02_53, 02_54)

SYSTÈME ABS (OÙ PRÉVU)

Le véhicule est équipé d'un système antiblocage ABS sur les roues.

A : Roue phonique

B : Capteur de vitesse

- **ABS** : Il s'agit d'un dispositif hydro-électronique qui limite la pression à l'intérieur du circuit de freinage lorsqu'un capteur placé sur la roue détecte le blocage de celle-ci. Ce système empêche ainsi le blocage des roues afin d'éviter le risque de chute.

En cas de panne du système ABS, signalée immédiatement au conducteur par l'allumage du voyant ABS sur le tableau de bord, le véhicule conserve les caractéristiques d'un système de freinage traditionnel. En cas d'allumage du voyant ABS, modérer la vitesse et se rendre à un **Point d'assistance agréé** pour faire réaliser les vérifications correspondantes. La sécurité supplémentaire fournie par l'ABS ne justifie en aucun cas la réalisation de manœuvres hasardeuses. La distance de freinage pourrait être supérieure par rapport à un véhicule équipé d'un système de freinage traditionnel dans les conditions suivantes :

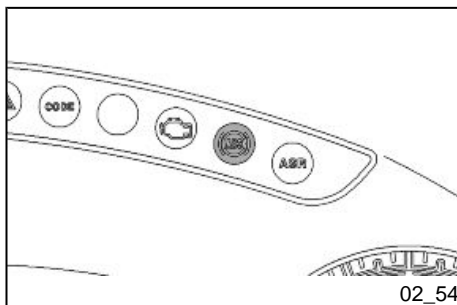
- Conduite sur des routes accidentées, couvertes de gravier ou de neige.
- Conduite sur des routes présentant des trous ou des cassis.

Il est donc recommandé de modérer la vitesse dans ces conditions.



À TRÈS BASSE VITESSE, EN DESSOUS DE 5 km/h (3 mph), LE SYSTÈME ABS EST DÉSACTIVÉ.

IL EST DONC RECOMMANDÉ D'Y FAIRE ATTENTION EN CAS DE FREINAGE DANS DES CONDITIONS DE FAIBLE ADHÉRENCE À FAIBLE VITESSE (PAR EXEMPLE, POUR FREINER SUR DES PLANCHERS DE GARAGE DALLÉS APRÈS AVOIR CONDUIT SUR DES ROUTES MOUILLÉES OU DANS DES SITUATIONS SIMILAIRES)





N.B.

LE VOYANT ABS S'ALLUME ET RESTE ALLUMÉ JUSQU'À CE QUE LA VITESSE DE 5 km/h (3 mph) SOIT ATTEINTE.

ATTENTION



EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT DE LA BATTERIE, LE SYSTÈME ABS - ASR EST DÉACTIVÉ.

Système ASR (02_55, 02_56, 02_57, 02_58, 02_59, 02_60, 02_61, 02_62)

SYSTÈME ASR

Le système ASR est un dispositif d'aide à la conduite qui assiste le conducteur dans les manœuvres d'accélération, notamment sur des chaussées à faible adhérence ou en cas de dérapage de la roue arrière. Dans ce cas, l'ASR intervient automatiquement pour réduire la puissance distribuée par le moteur de façon à ce que celle-ci s'adapte aux conditions d'adhérence, contribuant ainsi à maintenir la stabilité du véhicule.

AVERTISSEMENT

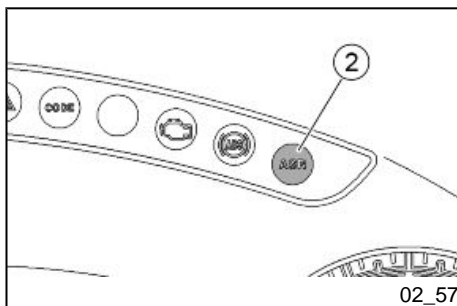


LE SYSTÈME ASR EST FONDÉ SUR LA RECONNAISSANCE DE LA DIFFÉRENCE DE VITESSE ENTRE LES ROUES AVANT ET ARRIÈRE. POUR QUE LE SYSTÈME SOIT PLEINEMENT EFFICACE DANS TOUTES LES CONDITIONS, IL FAUT EFFECTUER LA PROCÉDURE DE CALIBRAGE À CHAQUE REMPLACEMENT DES PNEUS (MÊME S'IL S'AGIT D'UN SEUL).

POUR RÉGLER LE BOÎTIER ÉLECTRONIQUE, SUIVRE LA PROCÉDURE CI-DESSOUS.



02_56



02_57

- **BOUTON ASR « 1 »** : activation et désactivation.
- **VOYANT ASR « 2 »** : voyant d'indication du fonctionnement.

Modes de clignotement du voyant :

- Éteint lorsque le véhicule est en marche : le système fonctionne correctement mais il est inactif (condition normale).

- Clignotant rapidement lorsque le véhicule est en marche : le système est fonctionnel et actif (condition de faible adhérence et intervention pour réduire la puissance du moteur). Il est recommandé d'agir avec la plus grande prudence car la limite d'adhérence a été dépassée. Ramener le véhicule dans des conditions de sécurité en réduisant doucement l'accélération.

- Allumé en permanence lorsque le véhicule est en marche : le système est désactivé et il n'interviendra donc pas en cas de perte d'adhérence.

- Si la désactivation a été délibérée (pression du bouton « 1 » pendant 1 seconde), il est recommandé de réactiver le système aussitôt possible.
- Si la désactivation N'A PAS été délibérée, l'ASR est tombé en panne : dans ce cas, contacter un **Point d'assistance agréé** pour le diagnostic et la réactivation du système.

Pour garantir la sécurité maximale du véhicule, il est donc conseillé de maintenir le système activé. Sa désactivation pourrait s'avérer nécessaire seulement en cas de départ sur des chaussées à très faible adhérence (boue, neige) sur lesquelles l'intervention de l'ASR pourrait, en fait, empêcher le mouvement du véhicule.

N.B.

AU DÉMARRAGE DU VÉHICULE, LE VOYANT ASR CLIGNOTE AVEC LA MÊME FRÉQUENCE QUE LE VOYANT ABS POUR INDIQUER UNE PHASE DE DIAGNOSTIC DU SYSTÈME. EN L'ABSENCE D'ERREURS, LES DEUX VOYANTS S'ÉTEINDRONT SIMULTANÉMENT AU DÉPASSEMENT DE 5 km/h.

S'IL N'Y A PAS DE CLIGNOTEMENT AU DÉMARRAGE, LE SYSTÈME PEUT NE PAS FONCTIONNER ; CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ.

AVERTISSEMENT

LE SYSTÈME ASR S'ACTIVE À CHAQUE FOIS QUE LE COMMUTATEUR À CLÉ EST PLACÉ SUR « ON ».

SI LE SYSTÈME ASR A ÉTÉ DÉSACTIVÉ PAR L'UTILISATEUR, IL NE RESTERA DANS CET ÉTAT QUE SI LE VÉHICULE EST ÉTEINT À L'AIDE DU COMMUTATEUR D'ARRÊT DU MOTEUR; LORS DE LA COMMUTATION SUCCESSIVE DE LA CLÉ, LE SYSTÈME ASR S'ACTIVERA AUTOMATIQUEMENT.

ATTENTION

IL FAUT SOULIGNER QUE LES SYSTÈMES D'AIDE À LA CONDUITE NE SONT PAS CAPABLES DE MODIFIER LES LIMITES PHYSIQUES D'ADHÉRENCE ET NE SE SUBSTITUENT DONC PAS À UNE GESTION CORRECTE DE LA PUISSANCE, QUE CE SOIT EN LIGNE DROITE OU DANS UN VIRAGE. IL EST DONC RECOMMANDÉ DE TOUJOURS UTILISER LE VÉHICULE AVEC LA PLUS GRANDE PRUDENCE ET DANS LE RESPECT DE LA LOI.

ATTENTION

À FAIBLE VITESSE, EN DESSOUS DE 5 km/h (3 mph), LE SYSTÈME ASR NE FONCTIONNE PAS.

IL EST DONC RECOMMANDÉ D'Y PRÊTER LA PLUS GRANDE ATTENTION EN CAS D'ACCÉLÉRATION À L'ARRÊT DANS DES CONDITIONS DE FAIBLE ADHÉRENCE, SURTOUT AU COURS DES PREMIERS MÈTRES.

N.B.

SUR DES ROUTES ACCIDENTÉES, DE COURTES ACTIVATIONS DU SYSTÈME ASR PEUVENT SE PRODUIRE. CE COMPORTEMENT FAIT PARTIE DES CONDITIONS NORMALES DE FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

AVERTISSEMENT



LE SYSTÈME ASR ACTIF EMPÊCHE LA ROTATION DE LA ROUE ARRIÈRE À DES VITESSES ÉLEVÉES LORSQUE LE VÉHICULE EST PLACÉ SUR LA BÉQUILLE CENTRALE.

IL EST RECOMMANDÉ DE NE PAS INSISTER SUR L'ACCÉLÉRATEUR, DANS CETTE CONDITION PARTICULIÈRE, CAR CELA POURRAIT ENTRAÎNER DES EXTINCTIONS ANORMALES ET/OU DES DOMMAGES AUX CATALYSEURS.

ATTENTION



UN MAUVAIS ÉTAT DES PNEUS PEUT ENTRAÎNER UN FONCTIONNEMENT ANORMAL DU SYSTÈME ASR.

EN CAS D'INTERVENTIONS RÉPÉTÉES DE L'ASR, MÊME SUR DES CHAUSSEES PRÉSENTANT UNE BONNE ADHÉRENCE OU À LA SUITE À DE FAIBLES ACCÉLÉRATIONS, IL FAUDRA TOUT D'ABORD VÉRIFIER L'ÉTAT D'USURE ET/OU LE GONFLAGE DES PNEUS. SI LE PROBLÈME PERSISTE, CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ.

ATTENTION



EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT DE LA BATTERIE, LE SYSTÈME ABS - ASR EST DÉSACTIVÉ.

MODES DE FONCTIONNEMENT DU VOYANT ASR

ÉTAT DU SYSTÈME ASR	VOYANT ASR MOTEUR À L'ARRÊT OU CLÉ SUR « ON »	VOYANT ASR MOTEUR TOURNANT ET VÉHICULE EN MARCHÉ	ASR ACTIVÉ PENDANT LA CONDUITE (CONDITION DE FAIBLE ADHÉRENCE)
ASR ACTIF et calibré	Icône « ASR » : clignotement lent (1 Hz)	Icône « ASR » : éteinte	Icône « ASR » : clignotement rapide (5 Hz)
ASR ACTIF non calibré	-	Icône « ASR » : allumée en permanence	Icône « ASR » : clignotement rapide (5 Hz)
ASR volontairement désactivé	Icône « ASR » : allumée en permanence	Icône « ASR » : allumée en permanence	-
ASR défectueux (anomalie)	Icône « ASR » : allumée en permanence	Icône « ASR » : allumée en permanence	-
Phase de programmation de l'ASR (réussie)	-	Icône « ASR » : clignotement lent (1 Hz) ; au prochain démarrage du moteur, icône éteinte si la programmation est réussie.	-
Phase de programmation de l'ASR (non réussie)	-	Icône « ASR » : allumée en permanence au prochain	-

ÉTAT DU SYSTÈME ASR	VOYANT ASR MOTEUR À L'ARRÊT OU CLÉ SUR « ON »	VOYANT ASR MOTEUR TOURNANT ET VÉHICULE EN MARCHÉ	ASR ACTIVÉ PENDANT LA CONDUITE (CONDITION DE FAIBLE ADHÉRENCE)
		démarrage du moteur si la programmation n'a pas réussi.	



PROCÉDURE DE CALIBRAGE DU SYSTÈME ASR

Pour maintenir l'efficacité du système ASR **après le remplacement d'un ou plusieurs pneus, il faut effectuer la procédure de calibrage** du système ASR de la manière suivante :

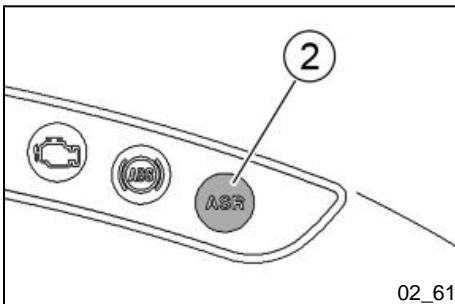
- Attendre la fin de la phase de diagnostic des systèmes ASR et ABS.
- **Démarrer le moteur et conduire sur un court tronçon droit** de route plate **au-dessus de 5 km/h (3.1 mph)**, puis attendre que les deux voyants ABS et ASR s'éteignent.
- **S'arrêter** et laisser le moteur tourner au ralenti pendant au moins **5 secondes**.





02_60

- Appuyer sur le bouton ASR « 1 » et sur le bouton Démarrage/START pendant au moins 3 secondes.



02_61

- L'activation de la procédure d'apprentissage du rayon de roue ou de calibrage de l'ASR sera confirmée par l'allumage du voyant ASR « 2 » qui clignotera lentement.

- Rouler à une vitesse constante de 30÷40 km/h (18.6÷24.8 mph) et la maintenir ainsi pendant au moins 8 secondes. La permanence du véhicule à la bonne vitesse permettant d'achever la procédure est confirmée par un clignotement plus rapide du voyant ASR « 2 ».



02_62

- La fin de la procédure sera indiquée par l'arrêt du voyant ASR « 2 » et le système ASR sera désormais activé.

- Pour mémoriser la procédure, il faut couper le moteur, mettre la clé sur « OFF » et attendre au moins 60 secondes avant de la remettre sur « ON » et de reprendre la conduite.

- **Terminer la procédure dans un délai de 5 minutes.** Si le voyant ASR « 2 » reste allumé en permanence, cela signifie que la procédure a échoué.

Par conséquent, il faut répéter la procédure de calibrage de l'ASR jusqu'à ce qu'elle réussisse.

En ce qui concerne le voyant ASR après l'apprentissage :

- **Procédure OK : Voyant ASR ÉTEINT** et système actif. La prochaine fois que la clé est mise sur « ON », le nouveau rayon de roue sera mémorisé.
- **Échec de la procédure : Voyant ASR ALLUMÉ EN PERMANENCE** et système actif (pour des raisons de sécurité) avec valeur de rayon de roue précédemment apprise ou par défaut (si elle n'avait jamais été apprise).

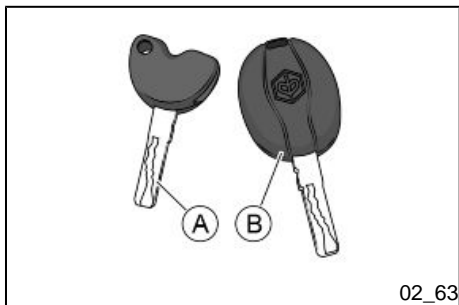
ATTENTION



EN CAS DE BESOIN, CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ.

Le système immobilizer

Pour augmenter la protection contre le vol, le véhicule est équipé d'un système électronique de blocage du moteur « **PIAGGIO IMMOBILIZER** » qui active le fonctionnement du moteur uniquement après avoir vérifié la présence d'une clé codifiée.



Les clés (02_63)

Deux types de clé sont livrées avec le véhicule :

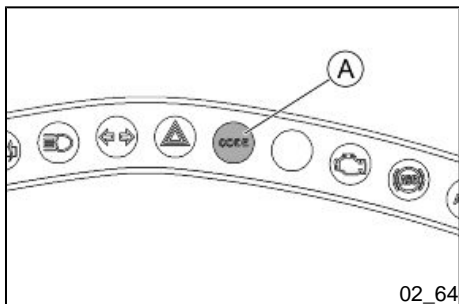
La clé « A » est la clé « **MASTER** ». Elle est livrée en un seul exemplaire et sert à mémoriser le code des autres clés ou aux interventions chez les concessionnaires. Il est donc conseillé de ne l'utiliser qu'en cas exceptionnel.

La clé de démarrage « B » (fournie en une seule copie) est celle utilisée normalement.

AVERTISSEMENT



LA PERTE DE LA CLÉ MASTER EMPÊCHE TOUTE RÉPARATION SUCCESSIVE SUR LE SYSTÈME « PIAGGIO IMMOBILIZER » ET SUR LA CENTRALE DE CONTRÔLE DU MOTEUR.



Del de signalisation de l'activation du dispositif d'immobilisation (02_64)

Le fonctionnement du système « **PIAGGIO IMMOBILIZER** » est signalé par le clignotement dissuasif du voyant correspondant « A ». Le clignotement continue pendant les premières 48 heures consécutives à la commutation sur « **OFF** », ensuite il se désactive automatiquement pour préserver la charge de la batterie.

En cas d'anomalie du système, le voyant « A », en fonction du type de clignotement émis, fournit au **Point d'assistance agréé** des indications sur le type de panne. Après la signalisation du code de diagnostic, le voyant reste allumé pour indiquer l'interdiction du démarrage.

Le fonctionnement

Chaque fois que la clé de démarrage « B » est extraite de la position « **OFF** » ou « **LOCK** », le système d'antidémarrage commence à fonctionner en activant le blocage

du moteur. En tournant la clé sur « **ON** », le blocage du moteur est désactivé à condition que le système reconnaisse le code transmis par la clé.

Si le démarrage est interdit par le système, l'intervention sera confirmée par la présence du voyant de l'antidémarrage allumé de manière fixe. Dans ces conditions, répéter la commutation sur « **ON** » en veillant à garantir les meilleures conditions de fonctionnement de la clé.

AVERTISSEMENT



POUR GARANTIR LES MEILLEURES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DE LA CLÉ, ÉVITER LA PRÉSENCE DE FORTS CHAMPS MAGNÉTIQUES ET/OU DE CLÉS SUPPLÉMENTAIRES ÉQUIPÉES DE TRANSPONDEUR EN PLUS DE CELLE DE SERVICE SITUÉES À PROXIMITÉ DE L'ANTENNE DU SYSTÈME D'ANTIDÉMARRAGE.

EN OPTION, LES CLÉS SUPPLÉMENTAIRES ÉQUIPÉES DE TRANSPONDEUR DEVRONT ÊTRE LOGÉES DE MANIÈRE STABLE À L'INTÉRIEUR DU PORTE-CLÉS OU TOUTEFOIS GARANTIR UNE SÉPARATION APPROPRIÉE DE LA CLÉ DE SERVICE EN FONCTIONNEMENT DANS LE CHAMP DE L'ANTENNE.

ATTENTION



POUR OBTENIR LES MEILLEURS RÉSULTATS, IL EST CONSEILLÉ D'UTILISER UN PORTE-CLÉS NON MÉTALLIQUE, CONTENANT UNIQUEMENT LA CLÉ DE SERVICE.

LES PORTE-CLÉS NON MÉTALLIQUES ONT UN AVANTAGE SUPPLÉMENTAIRE CAR ILS SONT MOINS AGRESSIFS EN COMPARAISON AVEC LA CARROSserie DU LOGEMENT DU COMMUTATEUR À CLÉ.

Si l'interdiction au démarrage persiste, essayer à nouveau avec la clé **MASTER « A »**. Si on ne réussit toujours pas à démarrer le moteur, il faut alors s'adresser à un

Point d'assistance agréé, lequel dispose des instruments électroniques nécessaires à l'identification du problème et à la réparation du système.

Lorsque des clés de service supplémentaires sont demandées, il faut répéter la procédure de codage en validant les codes de toutes les clés, y comprises celles déjà en usage.

S'adresser directement à un **Point d'assistance agréé**, en portant avec soi la clé **MASTER « A »** et toutes les clés de service **« B »** en votre possession.

Les codes des clés de service non présentées durant la nouvelle procédure de mémorisation sont effacés de la mémoire. Les clés de service éventuellement perdues ne seront donc plus en mesure de démarrer le moteur.

AVERTISSEMENT



CHAQUE CLÉ POSSÈDE UN CODE PROPRE, DIFFÉRENT DE TOUS LES AUTRES, LEQUEL DOIT ÊTRE MÉMORISÉ PAR LE BOÎTIER ÉLECTRONIQUE DU SYSTÈME.

LES CHOCS VIOLENTS RISQUENT D'ENDOMMAGER LES COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES CONTENUS DANS LA CLÉ.

EN CAS DE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DU VÉHICULE, IL EST INDISPENSABLE DE REMETTRE AU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE LA CLÉ À POIGNÉE MASTER (AVEC LES AUTRES CLÉS DE DÉMARRAGE).

Programmation du système d'immobilisation (02_65)

Nous décrivons par la suite les opérations à exécuter pour programmer le système « **PIAGGIO IMMOBILIZER** » et/ou pour mémoriser d'autres clés.

DÉBUT DE LA PROCÉDURE

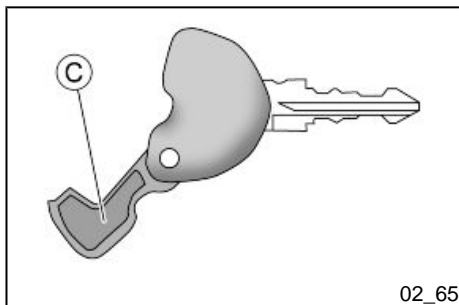
Introduire, dans le commutateur (sur **OFF**), la clé maîtresse **A** et la faire tourner sur **ON**. Laisser la clé sur cette position 1 à 3 secondes, puis la replacer sur **OFF** et l'extraire.

PHASE INTERMÉDIAIRE

Après avoir extrait la clé « MASTER » « **A** », introduire la clé à programmer « **B** » dans un délai de 10 secondes et la tourner immédiatement sur « **ON** ». Laisser la clé dans cette position pendant un temps de 1 à 3 secondes, puis la remettre sur « **OFF** » et l'extraire. De cette façon, en répétant cette opération et en respectant les temps indiqués, il est possible de programmer jusqu'à 5 clés au maximum.

PHASE FINALE

Après avoir extrait la clé à programmer **B**, introduire à nouveau la clé maîtresse **A** et la placer sur **ON** (exécuter cette opération dans les 10 secondes à compter de l'extraction de la clé précédente). Rester ainsi 1 à 3 secondes puis retourner sur **OFF**.



PHASE DE VÉRIFICATION DE LA PROGRAMMATION CORRECTE

Si la programmation des codes a été réalisée avec succès, la commutation sur « **ON** » avec la clé **MASTER** « **A** » provoque l'allumage du voyant de l'antidémarrage pendant un intervalle de temps d'environ 0,7 s et ensuite un nombre de clignotements très courts correspondant à la quantité de clés insérées dans la programmation, y compris la clé **MASTER**.

Extraire la clé **MASTER**, puis l'insérer à nouveau en désactivant le transpondeur « **C** » (c'est-à-dire, en retournant le capuchon de la clé de 90°) et commuter sur « **ON** ». Effectuer la manœuvre de démarrage et vérifier si le moteur ne démarre pas.

Introduire la clé programmée « **B** » et commuter sur « **ON** ». Si la programmation a été réalisée avec du succès, le voyant de l'antidémarrage s'allumera pendant un seul intervalle de temps d'environ 0,7. Effectuer la manœuvre de démarrage et vérifier si le moteur démarre.

AVERTISSEMENT

EN CAS DE DÉMARRAGE DU MOTEUR AVEC LA CLÉ MAÎTRESSE ALORS QUE LE TRANSPONDEUR EST DÉSACTIVÉ, OU BIEN SI, SUR UN POINT QUELCONQUE DE LA PROGRAMMATION, UNE FAUSSE MANŒUVRE A ÉTÉ EXÉCUTÉE, RÉPÉTER LA PROCÉDURE DEPUIS LE DÉBUT.



02_66

Prise USB (02_66)

Une prise USB est placée sur la planche de bord, à l'intérieur de la boîte à gants.

Pour l'utiliser, enlever le bouchon de protection. Protéger la prise avec le bouchon pour éviter que de l'eau et/ou de l'humidité puissent l'endommager.

ATTENTION

LA BOÎTE À GANTS N'EST PAS ÉTANCHE.

NE PAS Y RANGER DES OBJETS SENSIBLES À L'HUMIDITÉ OU RISQUANT DE SE DÉTÉRIORER SI UN LIQUIDE EST VERSÉ PAR ACCIDENT SUR LA TRAPPE (MÊME FERMÉE) DE LA BOÎTE À GANTS.

ATTENTION

LA PRISE USB FOURNIE EST COMPATIBLE AVEC LA MAJEURE PARTIE DES DISPOSITIFS VENDUS DANS LE COMMERCE POUR EFFECTUER LES RECHARGES ET/OU L'ALIMENTATION.

La prise USB s'active lorsque la clé est mise sur « ON ».

ATTENTION



UNE UTILISATION PROLONGÉE DE LA PRISE PEUT PROVOQUER LA DÉCHARGE PARTIELLE DE LA BATTERIE

PRISE USB

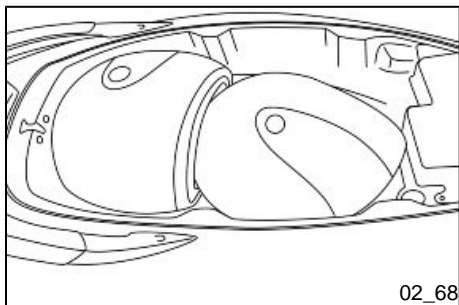
Tension de sortie	(5,00±0,25) Vcc
Courant de charge	500 mA max



02_67

Prise OBD (02_67)

Le véhicule est muni d'une prise OBD (On-Board Diagnostics) destinée à surveiller son fonctionnement auprès d'un **Point d'assistance agréé**.



02_68

La selle (02_68)

Deux casques intégraux peuvent être logés dans le compartiment sous la selle, s'ils sont placés correctement comme indiqué sur la figure.



02_69

Ouverture de la selle par bouton pour accéder au coffre à casque (02_69)

Lorsque le commutateur à clé est sur « **OFF** » ou « **ON** », il est possible d'ouvrir la selle à l'aide du bouton « **E** ». L'ouverture est inhibée avec le commutateur à clé sur « **LOCK** ».



02_70

Ouverture de la selle pour accéder au coffre de rangement pour le casque en cas d'urgence (02_70)

Si la batterie du véhicule est déchargée, pour ouvrir la selle, placer le commutateur à clé sur « **OFF** » ou sur « **ON** », ensuite presser la clé et la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



02_71

Crochet Porte-sac (02_71)

Pour utiliser le crochet porte-sac « C » escamotable sur le contre-tablier, il faut le tirer doucement vers la partie arrière du véhicule.

ATTENTION

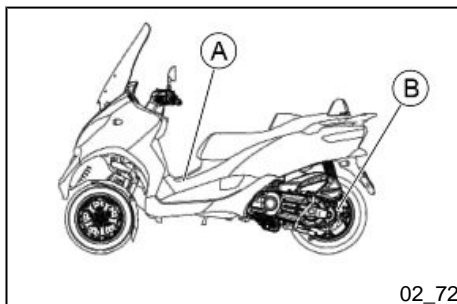


Charge maximale admissible : 1,5 kg (3.3 lb)

AVERTISSEMENT



POUR LA SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR, LA CHARGE NE DOIT PAS SAILLIR DU CONTOUR DU VÉHICULE OU OBSTRUER LA CONDUITE D'UNE MANIÈRE QUELCONQUE.



02_72

L'identification (02_72, 02_73, 02_74)

Les numéros d'identification sont constitués d'un préfixe et d'un numéro estampillés sur le cadre et sur le moteur. Ils doivent être fournis à chaque demande de pièces de rechange. Il est conseillé de vérifier que le numéro de série du cadre estampillé sur le véhicule correspond à celui reporté sur les documents du véhicule.

ATTENTION



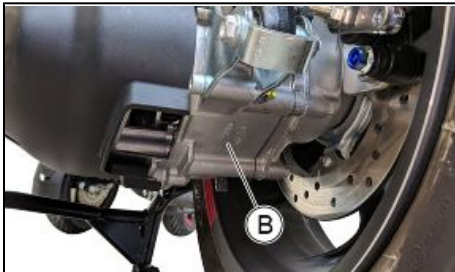
IL FAUT RAPPELER QUE L'ALTÉRATION DES NUMÉROS D'IDENTIFICATION PEUT ENTRAÎNER DE GRAVES SANCTIONS PÉNALES (CONFISCATION DU VÉHICULE, ETC.).



02_73

Numéro de cadre

Pour lire le numéro de cadre «A» ouvrir la trappe d'accès au bouchon réservoir carburant.



02_74

Numéro de moteur

Le numéro de moteur « B » est gravé près du support inférieur de l'amortisseur arrière gauche.

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Préfixe du cadre	ZAPTD1102
------------------	-----------

Préfixe du moteur	TD12M
-------------------	-------

Disposition pour installer les accessoires (02_75)

Ce véhicule est équipé d'une installation prévue pour les accessoires suivants :

- Piaggio Multimedia Platform (PMP3)
- Poignées chauffantes
- Couvre-jambes chauffant
- Antivol électronique

Contactez un **Point d'assistance agréé** pour plus d'informations et pour les travaux d'installation.

AVERTISSEMENT



UTILISER UNIQUEMENT DES ACCESSOIRES ET DISPOSITIFS D'ORIGINE PIAGGIO, LES SEULS TESTÉS ET GARANTIS QUI NE MODIFIENT PAS LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DU VÉHICULE.

LES DISPOSITIFS NON D'ORIGINE QUI NÉCESSITENT UNE CONNEXION ÉLECTRIQUE À L'INSTALLATION DU VÉHICULE PEUVENT CAUSER DES DOMMAGES IRRÉPARABLES.

L'UTILISATION D'ACCESSOIRES NON D'ORIGINE ANNULERA LA GARANTIE.



02_75

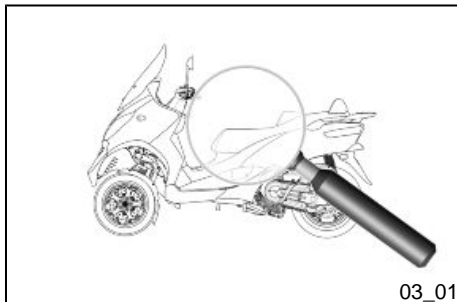
MP3 500 hpe Sport Advanced



PIAGGIO®



Chap. 03
L'utilisation



03_01

Contrôles (03_01)

Afin de sauvegarder la sécurité des personnes et l'efficacité du véhicule, le client a la responsabilité d'effectuer, avant toute utilisation du véhicule, les contrôles suivants :

1. le bon fonctionnement des freins avant et arrière ;
2. le coulisement à l'ouverture et au relâchement de la commande de l'accélérateur ;
3. le niveau de carburant dans le réservoir, remplir au besoin ;
4. le niveau de liquide de frein ;
5. le niveau d'huile de transmission ;
6. le niveau d'huile moteur ;
7. le niveau de liquide de refroidissement (le cas échéant) ;
8. la pression et l'usure des pneumatiques ;
9. le fonctionnement du circuit électrique (avertisseur sonore, feux de position, feu du projecteur, clignotants, feu de stop, éclairage de plaque) ;
10. le fonctionnement de la béquille centrale et latérale (le cas échéant).



03_02

Ravitaillements (03_02, 03_03, 03_04, 03_05)

Pour ouvrir la trappe de réservoir d'essence, mettre le commutateur à clé sur « **OFF** » ou sur « **ON** », puis appuyer sur la clé et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.



03_03

Retirer le bouchon « T » et remplir le réservoir d'essence sans plomb à indice d'octane 95 minimum. Le niveau de carburant est indiqué par l'instrument « A », tandis que la réserve est indiquée par le voyant « C ».

ATTENTION



L'ESSENCE DÉTÉRIORE LES PIÈCES EN PLASTIQUE DE LA CARROSSERIE.

AVERTISSEMENT



IL EST CONSEILLÉ DE NE PAS ROULER AVEC LE RÉSERVOIR DE CARBURANT PRESQUE VIDE, CAR LE MANQUE D'ALIMENTATION PEUT ENDOMMAGER LE CATALYSEUR.

ATTENTION

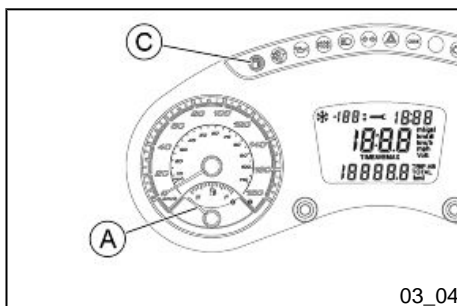


L'UTILISATION D'ESSENCES NON CONSEILLÉES RÉDUIT L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT ET D'ALIMENTATION EN CARBURANT.

ATTENTION



NE PAS UTILISER LE VÉHICULE JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DU CARBURANT. DANS UN TEL CAS, NE PAS INSISTER SUR LE DÉMARRAGE, METTRE LE COMMUTATEUR À CLÉ SUR « OFF » ET REMPLIR LE RÉSERVOIR D'ESSENCE DÈS QUE POSSIBLE. NE PAS RESPECTER CETTE RÈGLE POURRAIT DÉTÉRIORER LA POMPE D'ALIMENTATION ET/OU LE CATALYSEUR.



03_04

AVERTISSEMENT

IL EST FORTEMENT DÉCONSEILLÉ DE RAVITAILLER EN UTILISANT DES MÉTHODES DIFFÉRENTES À CELLES DES DISTRIBUTEURS NORMAUX DE CARBURANT. SI L'ESSENCE N'EST PAS ABSOLUMENT PROPRE, ELLE PEUT ENDOMMAGER LES FILTRES À CARBURANT DU SYSTÈME D'ALIMENTATION.

ATTENTION**AVERTISSEMENT**

LORS DU REMPLISSAGE DE CARBURANT, INSÉRER COMPLÈTEMENT LE PISTOLET DE DISTRIBUTION DANS LE RÉSERVOIR. AU PREMIER ARRÊT DU PISTOLET, INTERROMPRE LA DISTRIBUTION ET NE PAS CONTINUER LE REMPLISSAGE, AFIN D'ÉVITER TOUTE FUITE DE CARBURANT, MÊME APRÈS LE REMPLISSAGE.

ATTENTION

LORS DU REMPLISSAGE DE CARBURANT, ÉVITER D'UTILISER DES DISPOSITIFS ÉLECTRONIQUES ET/OU DES TÉLÉPHONES PORTABLES, CAR ILS POURRAIENT, À CAUSE DES VAPEURS D'ESSENCE, PROVOQUER DES BLESSURES ET/OU DES DOMMAGES.

ATTENTION

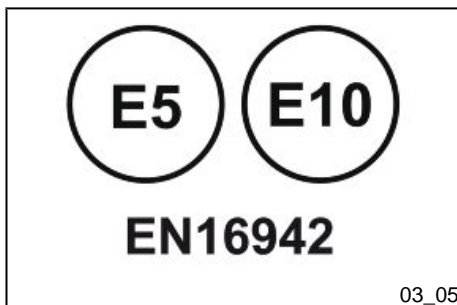
LORS QUE L'ON REMPLIT LE RÉSERVOIR, PRÊTER ATTENTION À NE PAS EN FAIRE COULER EN DEHORS CAR ON POURRAIT PROVOQUER DES DOMMAGES AUX BIENS ET/OU AUX PERSONNES ET ENTRAÎNER UN RISQUE D'INCENDIE.

ATTENTION

NE PAS S'APPROCHER DE LA GOULOTTE DU RÉSERVOIR AVEC DES FLAMMES NUES OU DES CIGARETTES ALLUMÉES : DANGER D'INCENDIE. ÉVITER ÉGALEMENT D'INHALER DES VAPEURS NOCIVES.

ATTENTION

AVANT DE FAIRE LE PLEIN D'ESSENCE, COUPER LE MOTEUR. L'ESSENCE EST TRÈS INFLAMMABLE. ÉVITER DE VERSER DE L'ESSENCE HORS DU RÉSERVOIR LORS DU REMPLISSAGE.



La norme européenne **EN 16942** prescrit l'identification de la compatibilité des véhicules avec le type de carburant, par le biais d'un symbole graphique à l'adresse des consommateurs. Les symboles reportés ci-contre facilitent la reconnaissance du type de carburant à utiliser pour son propre véhicule. Avant de procéder au remplissage, vérifier les symboles apposés près du goulot de remplissage et les comparer avec le symbole reporté sur la pompe à essence.

E5 : essence sans plomb avec un pourcentage maximal d'éthanol de 5 %.

E10 : essence sans plomb avec un pourcentage maximal d'éthanol de 10 %.

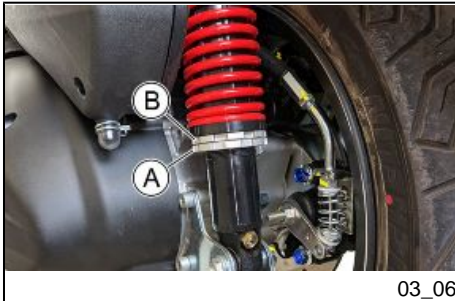
L'étiquette sur le distributeur de la pompe indique une seule valeur. Par exemple, si elle indique E5, cela signifie que l'essence distribuée est sans plomb, avec un pourcentage d'éthanol de 5 %.

L'étiquette sur le véhicule peut, au contraire, indiquer plusieurs valeurs. Par exemple, si elle indique les valeurs E5 et E10, cela signifie que le véhicule est compatible avec des essences contenant un pourcentage maximal d'éthanol de 10 %. Par conséquent, il est possible de remplir le réservoir du véhicule à partir d'un distributeur indiquant E5 ou E10 (mais pas E85).

ATTENTION

IL EST RECOMMANDÉ D'UTILISER DE L'ESSENCE AVEC UNE TENEUR MAXIMALE EN BIOÉTHANOL DE 10 % (E10).

NE PAS UTILISER D'ESSENCE AVEC UNE TENEUR EN ÉTHANOL SUPÉRIEURE À 10 %. CETTE UTILISATION PEUT DÉTÉRIORER LES COMPOSANTS DU SYSTÈME D'ALIMENTATION ET/OU NUIRE AU BON FONCTIONNEMENT DU MOTEUR.



Reglage des amortisseurs (03_06, 03_07)

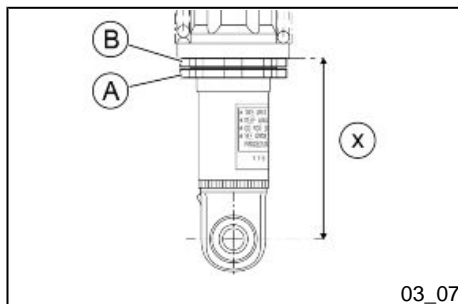
Pour régler la précharge des amortisseurs arrière à gaz, agir comme suit :

1. Utiliser la clé spécifique pour régler les amortisseurs, en l'introduisant par le bas et en accrochant deux dents de la bague.
2. Dévisser la bague inférieure « **A** » pour l'écarter de quelques millimètres de la bague supérieure.
3. Tourner la bague de réglage « **B** » jusqu'à ce que les valeurs préconisées soient atteintes.
4. Visser la bague inférieure « **A** » jusqu'à ce qu'elle soit en contact avec la bague supérieure, puis la serrer.

Valeurs préconisées « x »

Position 1, précharge minimale, pilote uniquement : **100 - 105 mm**

Position 2, précharge maximale, pilote, passager et bagages : **119 mm**



03_07

ATTENTION

L'UTILISATION DU VÉHICULE LORSQUE LA PRÉCHARGE DU RESSORT N'EST PAS CORRECTEMENT ADAPTÉE AU POIDS DU PILOTE ET DU PASSAGER ÉVENTUEL PEUT RÉDUIRE LE CONFORT DE MARCHÉ ET LA PRÉCISION DE CONDUITE.

AVERTISSEMENT

IL EST RECOMMANDÉ D'UTILISER UN GANT POUR ÉVITER LES ABRASIONS PENDANT L'OPÉRATION.

AVERTISSEMENT

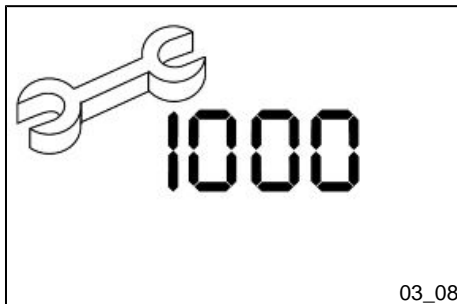
NOUS RECOMMANDONS FORMELLEMENT DE NE PAS RÉGLER LA PRÉCHARGE DIFFÉREMMENT SUR LES DEUX AMORTISSEURS.

ATTENTION

EFFECTUER LE RÉGLAGE LORSQUE LE POT D'ÉCHAPPEMENT EST FROID ET EN UTILISANT DES GANTS ET DES VÊTEMENTS DE PROTECTION APPROPRIÉS.

N.B.

LES DEUX DENTS DE LA CLÉ PERMETTENT DE L'UTILISER, POUR CHAQUE POSITION INDIQUÉE SUR LES FIGURES, DANS LES DEUX SENS.



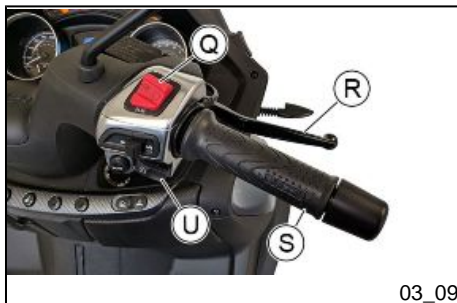
Rodage (03_08)

AU COURS DES PREMIERS 1000 KM. NE PAS UTILISER LE VÉHICULE AU-DELÀ DE 80 % DE LA VITESSE MAX. PRÉVUE. ÉVITER D'OUVRIR COMPLÈTEMENT L'ACCÉLÉRATEUR, ET DE MAINTENIR UNE VITESSE CONSTANTE SUR LONGUES DISTANCES. APRÈS LES PREMIERS 1000 KM. AUGMENTER PROGRESSIVEMENT LA VITESSE (DANS LES ENDROITS AUTORISÉS) JUSQU'À OBTENIR LES PERFORMANCES MAXIMALES.

ATTENTION



POUR ÉVITER TOUT RISQUE DE DOMMAGE ÉVENTUEL AU VÉHICULE, S'ENTENIR AUX RÈGLES DÉCRITES CI-DESSUS



Demarrage du moteur (03_09, 03_10, 03_11)

Le véhicule possède un système d'exclusion de l'allumage commandé par un interrupteur d'arrêt d'urgence « Q ». Le moteur ne peut être démarré si l'interrupteur d'urgence est commuté sur « OFF ».

Si le moteur est allumé, il s'éteint lorsque l'interrupteur d'arrêt d'urgence est commuté sur « OFF ».

Le véhicule est doté de la transmission automatique en prise directe, voilà pourquoi le démarrage doit être effectué avec la commande du gaz au minimum ; Accélérer progressivement pour partir. Le véhicule est équipé d'une pompe d'alimentation électrique qui se met automatiquement en service lors de la mise en marche du moteur. Le véhicule est équipé d'un système de blocage de la suspension avant. Lorsque le système de blocage de la suspension avant est enclenché, un capteur placé sous la selle empêche le véhicule de rouler si le pilote n'est pas correctement assis en position de conduite ; en revanche, le véhicule peut démarrer.

Pour démarrer le moteur :



03_10

1. Placer le véhicule sur la béquille centrale en veillant à ce que la roue arrière soit soulevée du sol.
2. Tenir la poignée de commande de l'accélérateur « S » au minimum.
3. Insérer la clé dans le commutateur « A » et la tourner sur « ON ».
4. S'assurer que le commutateur « Q » se trouve sur « ON ».
5. Tirer sur le levier du frein avant « R » ou du frein arrière « I », puis appuyer sur le bouton de démarrage « U ».

AVERTISSEMENT



LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE FAIT TOURNER LA ROUE ARRIÈRE MÊME APRÈS DE PETITES ROTATIONS DE LA POIGNÉE D'ACCÉLÉRATEUR. RELÂCHER DOUCEMENT LE FREIN APRÈS LE DÉMARRAGE EN VEILLANT À ACCÉLÉRER GRADUELLEMENT.

ATTENTION



LORSQUE LE MOTEUR EST EN ROUTE, QUE LA SUSPENSION AVANT EST BLOQUÉE ET QUE LE PILOTE EST CORRECTEMENT ASSIS SUR LA SELLE, LE SYSTÈME D'INJECTION A UN TEMPS D'ATTENTE D'ENVIRON UNE DEMI-SECONDE AVANT DE RÉPONDRE À LA COMMANDE DE L'ACCÉLÉRATEUR.

NE PAS TOURNER LA POIGNÉE DE COMMANDE DE L'ACCÉLÉRATEUR DURANT CE LAPSE DE TEMPS AFIN DE GARANTIR LA SÉCURITÉ DU PILOTE ET ÉVITER LES DÉPARTS BRUSQUES ET DANGEREUX.



03_11

ATTENTION

NE PAS DÉMARRER LE MOTEUR DANS UN LOCAL FERMÉ CAR LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT SONT TRÈS TOXIQUES.

ATTENTION

EN RAISON DES HAUTES TEMPÉRATURES POUVANT ÊTRE ATTEINTES PAR LE CATALYSEUR LORS DU STATIONNEMENT DU VÉHICULE, VEILLER À CE QUE LE POT D'ÉCHAPPEMENT N'ENTRE PAS EN CONTACT AVEC DES MATÉRIAUX INFLAMMABLES OU DES PARTIES DU CORPS AFIN D'ÉVITER DES BRÛLURES GRAVES.

ATTENTION

AFIN DE GARANTIR LA SÉCURITÉ DU VÉHICULE, NE PAS ÉTEINDRE LE MOTEUR QUAND IL EST EN TRAIN DE ROULER.

ATTENTION

LORSQUE LE RÉSERVOIR DE CARBURANT EST VIDE, ÉVITER DE COMMUTER SUR « ON » ET NE PAS TENTER DE DÉMARRER. LE NON RESPECT DE CETTE NORME PEUT ENTRAÎNER LA DÉTÉRIORATION DE LA POMPE DE CARBURANT.

AVERTISSEMENT

NE PAS TENTER DE DÉMARRER LE MOTEUR AVEC LA POIGNÉE DES GAZ OUVERTE. CELA PEUT ENGENDRER LA PERTE DE CONTRÔLE DU VÉHICULE, UN RENVERSEMENT, ET ÉVENTUELLEMENT DES LÉSIONS GRAVES, VOIRE LÉTALES.

Précautions**ATTENTION**

LE SYSTÈME D'INJECTION PRÉVOIT L'INTERVENTION DU LIMITEUR DE RÉGIME SI LE RÉGIME DU MOTEUR DÉPASSE LE SEUIL PRÉÉTABLI. DANS TOUS LES CAS, POUR GARANTIR LA FIABILITÉ MAXIMALE DU MOTEUR, ÉVITER DES CONTRAINTES INUTILES LORSQUE LE MOTEUR EST ENCORE FROID. ÉGALEMENT, EN PARCOURANT LES DESCENTES, NE PAS DÉPASSER LA VALEUR DE VITESSE MAXIMALE POUVANT ÊTRE OBTENUE PENDANT LA CONDUITE NORMALE EN PLEINE.

AVERTISSEMENT

APRÈS UN LONG PARCOURS À LA VITESSE MAXIMALE, NE PAS ÉTEINDRE IMMÉDIATEMENT LE MOTEUR, MAIS LE LAISSER TOURNER AU RALENTI PENDANT QUELQUES SECONDES.

Demarrage difficile

Respecter attentivement la procédure décrite dans la section « Démarrage du moteur ».

AVERTISSEMENT

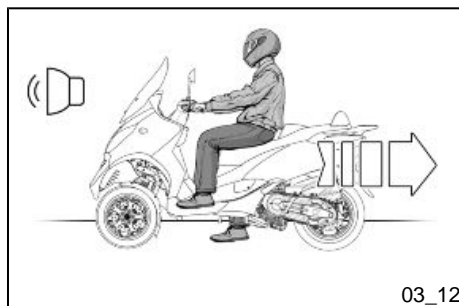


LA POIGNÉE DE L'ACCÉLÉRATEUR DOIT RESTER DANS LA POSITION DE RALENTI, CAR N'IMPORTE QUELLE AUTRE POSITION INTERDIRAIT LE DÉMARRAGE DU VÉHICULE.

ATTENTION



EN CAS DE BESOIN, CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ.



Marche arrière (03_12, 03_13, 03_14, 03_15, 03_16, 03_17, 03_18)

Le véhicule est équipé d'un système de marche arrière qui facilite sa manœuvrabilité lorsqu'il est arrêté.

La marche arrière permet une vitesse maximale sur une surface plate d'environ 2 km/h (1,2 mph) et le dépassement d'une pente maximale d'environ 18 % avec pilote uniquement à bord et d'environ 15 % avec un passager (d'environ 70 kg).

ATTENTION



L'UTILISATION DE LA MARCHÉ ARRIÈRE DOIT ÊTRE MISE EN PLACE UNIQUEMENT POUR DE COURTES MANŒUVRES AVEC LE VÉHICULE ARRÊTÉ. TOUT AUTRE TYPE D'UTILISATION DIFFÉRENT DE CELUI-CI DOIT ÊTRE CON-

SIDÉRÉ INAPPROPRIÉ ET IL PEUT ENTRAÎNER UNE ACCÉLÉRATION DE LA DÉTÉRIORATION DE LA BATTERIE.

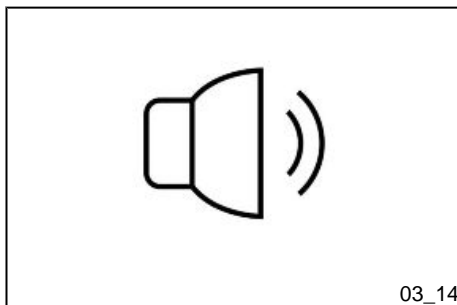
Pour l'utilisation de la marche arrière :

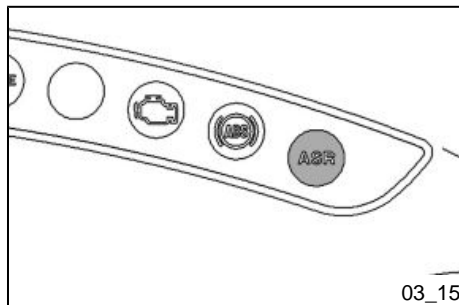
1. Maintenir le véhicule à l'arrêt avec le moteur au ralenti.
2. Commuter le sélecteur Drive/Marche arrière sur « R ».

N.B.

AVEC LE VÉHICULE EN MOUVEMENT, EN SÉLECTIONNANT PAR INADVERTANCE LE MODE MARCHÉ ARRIÈRE AU MOYEN DU SÉLECTEUR « R », L'ACTIVATION EFFECTIVE DE LA MARCHÉ ARRIÈRE SE PRODUIT EXCLUSIVEMENT LORSQUE LE VÉHICULE EST ARRÊTÉ.

3. L'activation de la marche arrière est indiquée par une signalisation acoustique intermittente.

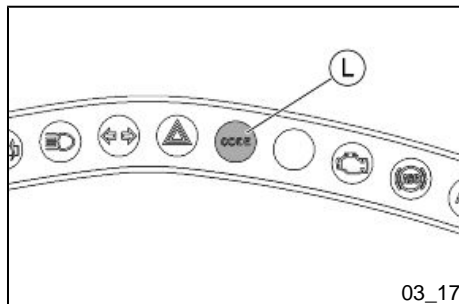




03_15



03_16



03_17

N.B.

LORSQUE LA MARCHÉ ARRIÈRE EST ACTIVÉE, LA POIGNÉE DE GAZ EST INTERDITE ET LE MOTEUR EST MAINTENU AU RALENTI.

EN OUTRE, DANS DES CONDITIONS DE MARCHÉ ARRIÈRE, LE VOYANT ASR S'ALLUME FIXE POUR INDiquer LA DÉSACTIVATION DE LA STRATÉGIE ASR (ELLE N'EST PAS NÉCESSAIRE DES MANŒUVRES DE STATIONNEMENT EN MARCHÉ ARRIÈRE).

UNE FOIS LA MARCHÉ ARRIÈRE DÉSACTIVÉE, LE SYSTÈME ASR EST ACTIVÉ AUTOMATIQUÉMENT ET LE VOYANT ASR EST ÉTEINT.

4. Appuyer sur le bouton de démarrage pour actionner la marche arrière.

ATTENTION

LE TEMPS MAXIMAL D'UTILISATION CONTINUE DE LA MARCHÉ ARRIÈRE EST LIMITÉ (ENVIRON 20 s).

DANS DES CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION DE LA MARCHÉ ARRIÈRE (PAR EXEMPLE EN CAS DE DÉPASSEMENT DE PENTES ÉLEVÉES), AFIN DE NE PAS SURCHARGER DE MANIÈRE EXCESSIVE LA BATTERIE, LE SYSTÈME RÉDUIT LE TEMPS D'ACTIONNEMENT ADMISSIBLE (QUELQUES SECONDES).

UNE FOIS CE TEMPS ÉCOULÉ LA MARCHÉ ARRIÈRE EST DÉSACTIVÉE TEMPORAIREMENT (ENVIRON 20 s) : DANS CETTE CONDITION L'AVERTISSEUR SONORE RESTE ARRÊTÉ ET LE VOYANT DE L'ANTIDÉMARRAGE « L » CLIGNOTE SI LE BOUTON DE DÉMARRAGE EST PRESSÉ.

DANS CETTE CONDITION, QUELLE QUE SOIT LA POSITION PRISE PAR LE SÉLECTEUR DE MODE DRIVE/MARCHÉ ARRIÈRE, UNIQUEMENT LA MARCHÉ AVANT EST ADMISE.

À LA FIN DE CE TEMPS LA FONCTION DE LA MARCHÉ ARRIÈRE EST À NOUVEAU RENDUE DISPONIBLE ET L'AVERTISSEUR SONORE SIGNALE CETTE CONDITION.

AVERTISSEMENT



LA MARCHÉ ARRIÈRE PEUT ÊTRE ACTIONNÉE INDÉPENDAMMENT DE LA PRÉSENCE DU PILOTE À BORD DU VÉHICULE OU DE L'ACTIVATION DU SYSTÈME DE BLOCAGE DE LA SUSPENSION AVANT.

ATTENTION



L'UTILISATION INAPPROPRIÉE DE LA MARCHÉ ARRIÈRE AFFECTE LE NIVEAU DE CHARGE DE LA BATTERIE.

Une fois la manœuvre terminée, commuter le sélecteur Drive/Marché arrière sur « D » pour rétablir le mode normal de marche avant.



03_18



03_19

Arret du moteur (03_19)

Fermer complètement la poignée d'accélérateur, puis tourner la clé du commutateur « A » sur « OFF » (clé extractible).

ATTENTION



EN RAISON DES HAUTES TEMPÉRATURES POUVANT ÊTRE ATTEINTES PAR LE CATALYSEUR LORS DU STATIONNEMENT DU VÉHICULE, VEILLER À CE QUE LE POT D'ÉCHAPPEMENT N'ENTRE PAS EN CONTACT AVEC DES MATÉRIEAUX INFLAMMABLES OU DES PARTIES DU CORPS AFIN D'ÉVITER DES BRÛLURES GRAVES.

ATTENTION



AFIN DE GARANTIR LA SÉCURITÉ DU VÉHICULE, NE PAS ÉTEINDRE LE MOTEUR QUAND IL EST EN TRAIN DE ROULER.



03_20

Bequille (03_20, 03_21)

Pousser avec le pied la partie saillante de la béquille centrale « F » tout en relevant le véhicule et en le poussant vers l'arrière à l'aide des poignées latérales.



03_21

ATTENTION

PLACER LE VÉHICULE SUR UN TERRAIN PLAT ET FERME.



03_22

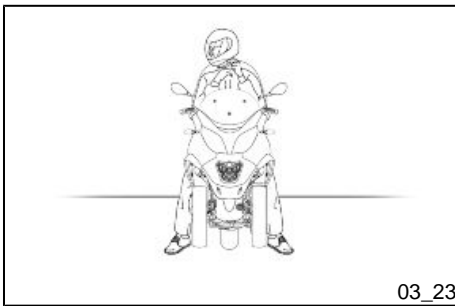
Transmission automatique (03_22)

Pour assurer une conduite extrêmement simple et agréable, le véhicule est équipé d'une transmission automatique avec un variateur de vitesse et un embrayage centrifuge. Le système est conçu pour fournir les meilleures performances (accélération et consommation) en marche en plaine ou en pente.

En cas d'arrêt en côte (feu rouge, embouteillage, etc.), **maintenir le véhicule arrêté en utilisant les freins avec le moteur au ralenti. Le fait d'utiliser le moteur pour maintenir le véhicule à l'arrêt peut en effet provoquer une surchauffe de l'embrayage à cause du frottement des masses d'embrayage sur la cloche. En outre, éviter d'accélérer avec le frein à main activé.** Il convient donc d'éviter les situations de patinage prolongé de l'embrayage (en plus des situations évoquées précédemment), comme la marche en côte à pleine charge sur des pentes prononcées ou les sorties avec conducteur et passager sur des pentes supérieures à 25 %.

En cas de surchauffe de l'embrayage, prendre les précautions suivantes :

1. Ne pas continuer dans cette condition d'utilisation.
2. Le cas échéant, laisser refroidir l'embrayage avec le moteur au ralenti pendant quelques minutes.



03_23

Une conduite sûre (03_23, 03_24, 03_25, 03_26)

Sont reportés, ci-dessous, quelques conseils simples qui permettront d'utiliser le véhicule tous les jours tout en garantissant une conduite plus tranquille et sûre. L'habileté et les connaissances mécaniques du conducteur sont à la base d'une conduite sécurisée. Il est recommandé d'essayer le véhicule sur des zones sans circulation pour s'y familiariser.

1. Avant de prendre la route, ne pas oublier de mettre le casque et de le boucler correctement.

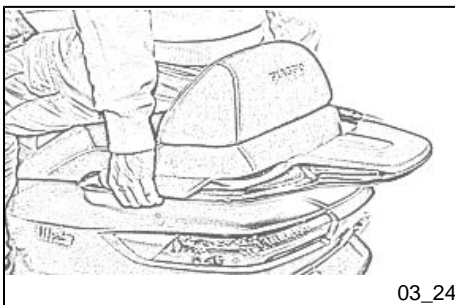
2. Sur des routes irrégulières, réduire la vitesse et conduire avec prudence.

3. Après un long parcours sur une route mouillée sans avoir actionné les freins, la force de freinage sera tout d'abord faible. Dans ces conditions de conduite, il convient d'actionner périodiquement les freins.

4. Ne pas freiner à fond sur des chaussées mouillées ou glissantes ou sur des chemins de terre.

5. Éviter de partir en montant sur le véhicule posé sur la béquille. Dans tous les cas, il faut que la roue arrière ne tourne pas quand elle touche le terrain pour éviter les démarrages brusques.

6. En cas d'utilisation du véhicule sur des routes sales de sable, boue, neige mêlée à du sel, etc., nous vous recommandons de nettoyer fréquemment le disque de frein avec un détergent non agressif, afin d'éviter la formation d'agglomérations abrasives à l'intérieur des trous, ce qui entraînerait l'usure précoce des plaquettes de frein.



03_24

7. En cas de présence du passager, pour garantir aussi la sécurité et le confort du pilote, il est recommandé que le passager, pendant la conduite du véhicule, se tienne avec ses mains de la poignée arrière correspondante.



03_25

8. Déplacer le véhicule sans démarrer le moteur en le soutenant avec une main sur le guidon et l'autre sur la poignée arrière.



03_26

9. Pour mettre le véhicule sur la béquille centrale, appuyer avec le pied sur la partie saillante de la béquille et en même temps soulever le véhicule vers l'arrière, à l'aide de la poignée arrière.

ATTENTION



TOUJOURS CONDUIRE DANS LES LIMITES DE SES CAPACITÉS PERSONNELLES. CONDUIRE EN ÉTAT D'IVRESSE OU SOUS L'INFLUENCE DE STUPÉFIANTS OU DE CERTAINS MÉDICAMENTS EST EXTRÊMEMENT DANGEREUX.

ATTENTION



LORSQUE LE MOTEUR EST EN ROUTE, QUE LA SUSPENSION AVANT EST BLOQUÉE ET QUE LE PILOTE EST CORRECTEMENT ASSIS SUR LA SELLE, LE SYSTÈME D'INJECTION A UN TEMPS D'ATTENTE D'ENVIRON UNE DEMI-SECONDE AVANT DE RÉPONDRE À LA COMMANDE DE L'ACCÉLÉRATEUR.

NE PAS TOURNER LA POIGNÉE DE COMMANDE DE L'ACCÉLÉRATEUR DURANT CE LAPSE DE TEMPS AFIN DE GARANTIR LA SÉCURITÉ DU PILOTE ET ÉVITER LES DÉPARTS BRUSQUES ET DANGEREUX.

AVERTISSEMENT

POUR ÉVITER LES ACCIDENTS, CONDUIRE AVEC UNE GRANDE PRUDENCE LORSQUE DES ACCESSOIRES ET/OU DES BAGAGES ONT ÉTÉ AJOUTÉS. L'AJOUT D'ACCESSOIRES ET/OU DE BAGAGES PEUT RÉDUIRE LA STABILITÉ ET LES PERFORMANCES DU VÉHICULE, AINSI QUE DIMINUER LES LIMITES DE SÉCURITÉ LORS DE L'UTILISATION. (VOIR LA SECTION « PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES ».)

AVERTISSEMENT

SI ON CONDUIT UN SCOOTER MUNI D'ACCESSOIRES (TOP CASE ET/OU PARE-BRISE), MODÉRER LA VITESSE. SANS CES ACCESSOIRES, LE VÉHICULE PEUT ÊTRE CONDUIT À UNE VITESSE SUPÉRIEURE ET DE TOUTE FAÇON DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LA LOI. SI ON A MONTE SUR LE SCOOTER DES ACCESSOIRES NON ORIGINAUX PIAGGIO, SI LA CHARGE EST ANORMALE, SI LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU SCOOTER NE SONT PAS OPTIMALES OU SI LES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES NE LE PERMETTENT PAS, RÉDUIRE D'AVANTAGE LA VITESSE.

ATTENTION

NE PAS RÉGLER LES RÉTROVISEURS PENDANT LA CONDUITE. ON POURRAIT PERDRE LE CONTRÔLE DU VÉHICULE.

ATTENTION

TOUTE ACTION ENTRAÎNANT UNE MODIFICATION DES PERFORMANCES DU VÉHICULE ET TOUTE ALTÉRATION DES PIÈCES D'ORIGINE DE LA STRUCTU-

RE SONT INTERDITES PAR LA LOI ET RENDENT LE VÉHICULE NON CONFORME AU TYPE HOMOLOGUÉ ET DANGEREUX POUR LA SÉCURITÉ DE LA CONDUITE.

Système antiroulis de la suspension (03_27, 03_28, 03_29, 03_30)

Le système de blocage de la suspension avant permet, simplement en appuyant sur l'inverseur « **T** », de bloquer le roulis du véhicule. Il est aussi possible d'effectuer l'arrêt sans la nécessité de mettre les pieds à terre.

Lorsqu'on tourne le commutateur à clé sur « **ON** », le voyant « **C** » commence à clignoter si le système de blocage est déconnecté. Cela veut dire que le système est autorisé à activer le blocage.

Lorsqu'on pousse l'inverseur « **T** » sur la position « **1** », un signal sonore continu avertit que le système de blocage est activé tandis que le voyant « **C** » s'allume en mode fixe.

Lorsqu'on pousse l'inverseur « **T** » sur la position « **2** », un signal sonore intermittent avertit que le système de blocage a été désactivé tandis que le voyant « **C** » recommence à clignoter. Le voyant « **C** » s'éteint quand le véhicule commence à rouler. Cela signifie que le système n'est pas autorisé à effectuer le blocage.

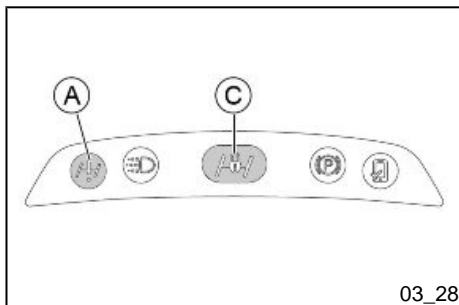
L'activation du roll lock n'est possible que lorsque les conditions suivantes ont lieu simultanément :

- Poignée d'accélérateur complètement fermée.
- Régime de rotation du moteur inférieur à 2 500 tr/min.
- Vitesse du véhicule inférieure à 10 km/h.
- Voyant d'alerte du système de blocage « **A** » éteint (le système n'a pas relevé d'anomalies)

Si une de ces conditions n'est pas remplie, le voyant « **C** » reste éteint et il n'est pas possible d'activer le blocage (en conditions normales de marche, le voyant « **C** » est éteint).



03_27



03_28

Lorsque le moteur marche, que le système est en état de blocage (voyant « **C** » allumé) et que le pilote est correctement assis sur la position de conduite, le blocage de la suspension se désactive automatiquement et le voyant « **C** » s'éteint dès qu'on tourne la poignée de l'accélérateur pour partir.

Pour améliorer la sécurité de l'utilisateur, le véhicule est doté d'un **capteur de présence du conducteur** incorporé à l'intérieur de la selle qui permet au système d'inhiber l'avance du véhicule et le déblocage de la suspension (en cas de suspension bloquée), si le conducteur n'est pas correctement assis en position de conduite. Dans ce cas, le voyant d'alerte « **A** » s'allume de manière fixe.

ATTENTION



LORSQUE LE MOTEUR EST EN ROUTE, QUE LA SUSPENSION AVANT EST BLOQUÉE ET QUE LE PILOTE EST CORRECTEMENT ASSIS SUR LA SELLE, LE SYSTÈME D'INJECTION A UN TEMPS D'ATTENTE D'ENVIRON UNE DEMI-SECONDE AVANT DE RÉPONDRE À LA COMMANDE DE L'ACCÉLÉRATEUR.

NE PAS TOURNER LA POIGNÉE DE COMMANDE DE L'ACCÉLÉRATEUR DURANT CE LAPSE DE TEMPS AFIN DE GARANTIR LA SÉCURITÉ DU PILOTE ET ÉVITER LES DÉPARTS BRUSQUES ET DANGEREUX.

ATTENTION



LE CAPTEUR DE PRÉSENCE DU CONDUCTEUR EST SITUÉ DANS LA PARTIE AVANT DE LA SELLE. ÉVITER DONC DE POSITIONNER PAR INADVERTANCE DES SACS OU DES OBJETS PESANTS SUR LA SELLE.

CETTE NÉGLIGENCE REND POSSIBLE LE DÉPLACEMENT DU VÉHICULE ET LE DÉBLOCAGE DE LA SUSPENSION MÊME SANS CONDUCTEUR À BORD, TOUT SIMPLEMENT EN TOURNANT LA POIGNÉE DE L'ACCÉLÉRATEUR. CELA PEUT DONC CAUSER DES CHUTES ACCIDENTELLES DU VÉHICULE.

AVERTISSEMENT

DURANT L'ARRÊT, S'ASSURER DE BIEN AVOIR CONNECTÉ LE SYSTÈME DE BLOCAGE DE LA SUSPENSION AVANT SI ON NE POSE PAS LE PIED AU SOL.

AVERTISSEMENT

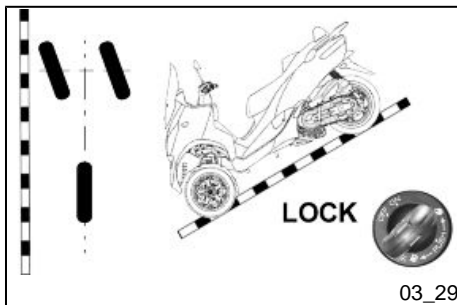
QUAND LA SUSPENSION AVANT EST BLOQUÉE, NOTAMMENT SUR CHAUSSEE ACCIDENTÉE ET/OU EN PRÉSENCE D'OBSTACLES (EX. DOS D'ÂNE, TROTTOIRS, ETC.), ÉVITER DE DÉPLACER LE VÉHICULE. QUAND LE SYSTÈME DE BLOCAGE EST ENCLENCHÉ LE SYSTÈME EMPÊCHE DE TOUTE FAÇON LE VÉHICULE DE ROULER.

EN CAS DE PANNE MOTEUR (BATTERIE DÉCHARGÉE), ÉVITER DE TRAÎNER LE SCOOTER AVEC LE BLOCAGE ACTIVÉ.

LORSQUE LE SYSTÈME DE BLOCAGE EST CONNECTÉ ET LE MOTEUR ÉTEINT, ÉVITER DE DÉPLACER LE VÉHICULE À UNE VITESSE SUPÉRIEURE À 5 KM/H.

ATTENTION

NE PAS ENTREPRENDRE DES DESCENTES AVEC LE SYSTÈME DE BLOCAGE DES SUSPENSIONS ACTIVÉ ET LE COMMUTATEUR À CLÉ SUR OFF.

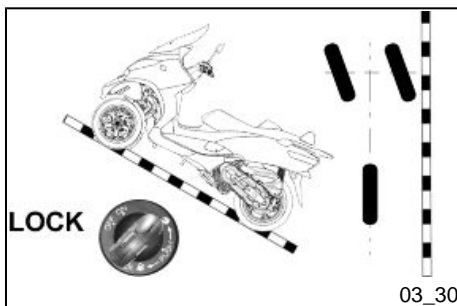


03_29

L'allumage (clignotement) du voyant d'alerte « **A** » signale qu'une panne a été détectée sur le système de blocage de la suspension avant ; il est donc nécessaire de s'adresser à un **Point d'assistance agréé**. Si la suspension avant est bloquée, il est toutefois possible de débloquer le système en actionnant deux fois rapidement le commutateur « **T** » sur la position de déblocage « **2** ». La suspension débloquée, le véhicule peut être utilisé normalement sauf le système de blocage qui en résultera désactivé.

Dans certains cas de panne, la vitesse du véhicule est limitée automatiquement à 30 km/h ; cette procédure automatique s'active pour augmenter la sécurité jusqu'à élimination de la panne.

Il faut pourtant s'adresser à un **Point d'assistance agréé**.



03_30

Si le voyant d'alerte « **A** » allumé en mode fixe est accompagné du signal sonore continu, tenter de débloquer le système en actionnant rapidement deux fois le commutateur « **T** » sur la position de déblocage « **2** ». S'il ne se débloque pas, s'adresser immédiatement à un **Point d'assistance agréé**.



03_31

Frein de stationnement (03_31, 03_32, 03_33)

Le véhicule à l'arrêt et le système de blocage de la suspension activé, il est possible de descendre du véhicule sans mettre la béquille. **Par sécurité, il est obligatoire d'actionner le frein à main** en portant le levier, montré sur la figure, de la position « **A** » à la position « **B** ».

Avec le frein à main tiré « **B** », s'allume le voyant « **D** » placé sur le groupe d'instruments.

Quand le frein à main est actionné sur « **B** » et le commutateur à clé est sur « **LOCK** », le système de sécurité s'active pour éviter la désactivation du frein à main.



03_32

Pour pouvoir le désactiver, positionner le commutateur à clé sur « **OFF** » ou « **ON** ». Si le commutateur se trouve sur « **LOCK** », il est toutefois possible de tirer le frein à main.

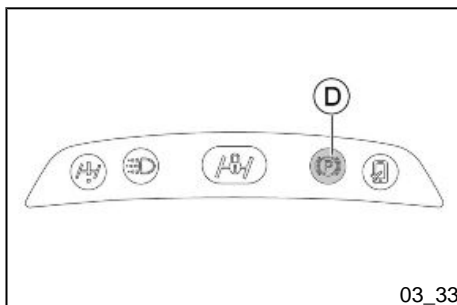
AVERTISSEMENT



EN CAS D'ARRÊT EN CÔTE SUR UNE ROUTE À FORTE PENTE, IL EST PRÉFÉRABLE D'UTILISER LA BÉQUILLE.

PAR CONTRE, SI LA FORTE PENTE EST LATÉRALE, LA BÉQUILLE NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉE ET LE BLOCAGE DE LA SUSPENSION RÉSOULT LE PROBLÈME.

IL EST ÉGALEMENT IMPORTANT DE PRENDRE LES PRÉCAUTIONS HABITUELLES POUR LES ARRÊTS SUR DES RUES À FORTE PENTE : TOURNER LES ROUES DE MANIÈRE À CE QUE TOUT DÉPLACEMENT ENTRAÎNÉ PAR L'INCLINAISON PORTE LA ROUE CONTRE LE TROTTOIR. L'ANTIVOL DE DIRECTION ACTIVÉ, GARER LE VÉHICULE DE TELLE FAÇON QUE LE TROTTOIR RESTE À DROITE EN MONTÉE ET À GAUCHE EN DESCENTE.



03_33



03_34

Système de freinage intégral au pied (03_34)

Le véhicule est muni d'un système de freinage commandé par la pédale de frein « **A** », située sur le repose-pied, côté droit. L'actionnement de ce dispositif entraîne le freinage de type intégral qui agit donc tant sur les disques de frein que sur le disque du frein arrière.

La décélération du véhicule peut être gérée tant par le biais de la pédale de frein intégral que par l'action combinée des deux commandes manuelles. La prestation de freinage maximale est obtenue par les commandes manuelles.

ATTENTION



COMME LE SYSTÈME INTÉGRAL EST COMMUNIQUANT AVEC LES POMPES DE FREIN TRADITIONNELLES, IL EST POSSIBLE DE PERCEVOIR UN MOUVEMENT DES LEVIERS, EN AGISSANT SUR LES COMMANDES DU GUIDON, SIMULTANÉMENT À L'ACTION SUR LA PÉDALE ET VICE-VERSA.

CET EFFET DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ NORMAL.

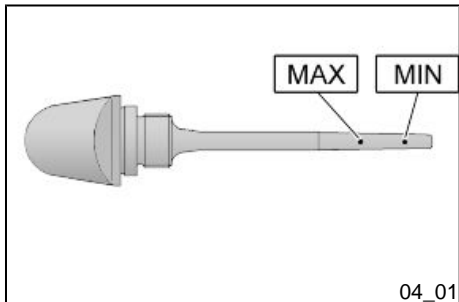
MP3 500 hpe Sport Advanced



PIAGGIO®



Chap. 04
L'entretien



04_01

Niveau d'huile moteur (04_01)

Dans les moteurs 4T, l'huile moteur est utilisée pour lubrifier les organes de la distribution, les paliers de banc et le groupe thermique. **Une quantité insuffisante d'huile peut provoquer de graves dégâts au moteur.** Dans tous les moteurs 4T, la détérioration des caractéristiques de l'huile et une certaine consommation sont normales. En particulier, les consommations pourront subir des variations selon les conditions d'utilisation (ex. : en conduisant toujours « à fond » la consommation d'huile augmente). Le contenu total d'huile dans le moteur et les consommations moyennes relevées suivant les modes standardisées déterminent les fréquences de remplacement prévues dans le plan d'entretien. **Pour prévenir tout problème, nous recommandons de contrôler le niveau d'huile plus fréquemment par rapport à ce qui est indiqué dans le tableau du programme d'entretien ou avant de longs déplacements. Le véhicule est toutefois doté d'un voyant de signalisation de la pression minimale de l'huile parmi les instruments de bord.**

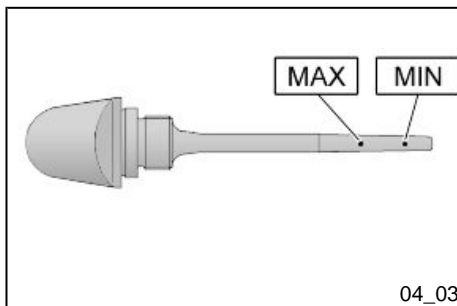


04_02

Vérification du niveau d'huile moteur (04_02)

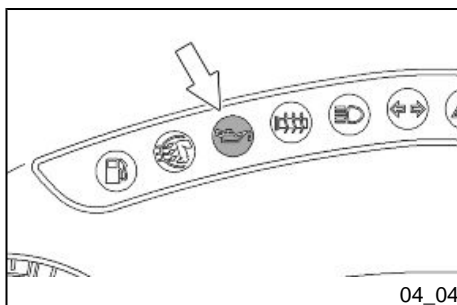
Avant toute utilisation du véhicule, il faut procéder, lorsque le moteur est froid, à un contrôle visuel du niveau d'huile moteur (après avoir enlevé le bouchon-jauge de sa position **complètement vissée**), qui doit être compris entre les repères MAX et MIN de la jauge « A ». Lors du contrôle, le véhicule doit être placé sur la béquille centrale sur une surface horizontale.

Si le contrôle est effectué après avoir utilisé le véhicule, et donc quand le moteur est encore chaud, la ligne de niveau sera plus basse. Pour effectuer une bonne vérification, il faut attendre au moins 10 minutes après l'arrêt du moteur, de façon à obtenir un niveau correct.



Remplissage d'huile moteur (04_03)

Tout remplissage d'huile doit être effectué après en avoir vérifié le niveau et dans tous les cas en ajoutant de l'huile sans jamais dépasser le niveau **MAX.** Le rétablissement du niveau entre **MIN. et MAX.** implique une quantité de huile de ~ **400 cm³**. Il est de toute façon prévu d'effectuer, dans un **Point d'assistance agréé**, un contrôle et un remplissage éventuel d'huile moteur, sur la base des indications reportées dans le tableau d'entretien programmé.



Voyant de signalisation (pression d'huile insuffisante) (04_04)

Le véhicule est doté d'un voyant d'indication qui s'allume en tournant la clé sur « **ON** ». Cependant, ce voyant devrait s'éteindre une fois que le moteur a démarré. **Si le voyant s'allume pendant le freinage, au ralenti ou dans les virages, vérifier le niveau et faire l'appoint si nécessaire. Si le phénomène d'allumage au freinage, au ralenti ou dans les virages persiste après avoir fait l'appoint, contacter un Point d'assistance agréé.**

Vidange d'huile moteur

Pour la vidange d'huile moteur et le remplacement du filtre à huile selon les indications du tableau du programme d'entretien, s'adresser à un **Point d'assistance agréé.**

ATTENTION

SI LE MOTEUR TOURNE AVEC UNE QUANTITÉ INSUFFISANTE DE LUBRIFIANT OU AVEC DES LUBRIFIANTS IMPROPRES, L'USURE DES PIÈCES EN MOUVEMENT PEUT PROVOQUER DES DÉGÂTS IRRÉPARABLES.

REPLIR LE MOTEUR AVEC UNE QUANTITÉ EXCESSIVE PEUT ENGENDRER UN MAUVAIS FONCTIONNEMENT ET/OU UNE DIMINUTION DES PERFORMANCES DU VÉHICULE.

L'UTILISATION D'HUILES ET DE BOUGIES DIFFÉRENTES DE CELLES PRÉCONISÉES PEUT NUIRE À LA DURÉE DE VIE DU MOTEUR.

ATTENTION

L'HUILE USAGÉE CONTIENT DES SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT. POUR LA VIDANGE D'HUILE, IL EST RECOMMANDÉ DE S'ADRESSER À UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ, QUI EST ÉQUIPÉ POUR L'ÉVACUATION DES HUILES USÉES DANS LE RESPECT DE LA NATURE ET DE LA LOI.



04_05

Niveau d'huile du moyeu (04_05, 04_06)

Vérifier qu'il n'y a pas d'huile dans le moyeu arrière (quantité d'huile contenue ~ 250 cc). Pour contrôler le niveau d'huile dans le moyeu, agir comme suit :

- 1) Porter le véhicule sur un sol plat et le positionner sur la béquille.
- 2) Dévisser la jauge d'huile du moyeu « A », l'essuyer avec un chiffon propre et la remettre en place, **en la vissant complètement**.
- 3) Enlever la tige et contrôler si le niveau d'huile est compris entre les repères MAX et MIN, comme indiqué sur la figure ; ce niveau est correct et doit rester constant à tout moment.
- 4) Revisser la jauge en vérifiant son bon serrage.

ATTENTION



LE FONCTIONNEMENT DU MOYEU DU VÉHICULE AVEC UNE LUBRIFICATION INSUFFISANTE OU AVEC DES LUBRIFIANTS POLLUÉS OU IMPROPRES ACCÉLÈRE LA DÉTÉRIORATION DES PIÈCES MOBILES, ENTRAÎNANT LE RISQUE DE PROVOQUER DES DOMMAGES IRRÉPARABLES.

ATTENTION

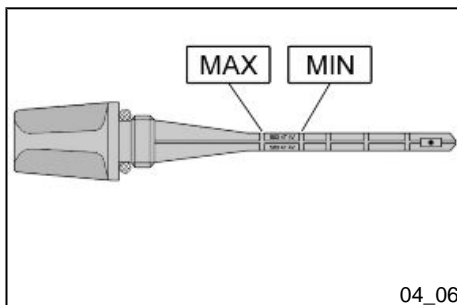


L'HUILE USAGÉE EST NOCIVE POUR L'ENVIRONNEMENT. LEUR COLLECTE ET LEUR ÉLIMINATION DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.

ATTENTION



UNE QUANTITÉ EXCESSIVE D'HUILE PEUT ENTRAÎNER DES FUITES ET L'ENCRASSEMENT DU MOTEUR ET DE LA ROUE.



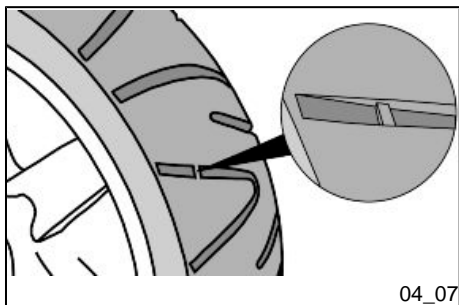
04_06

ATTENTION

LORS DE LA VIDANGE D'HUILE DE MOYEU, ÉVITER QU'ELLE NE SE RÉPANDE SUR LE DISQUE FREIN ARRIÈRE.

ATTENTION

POUR LA VIDANGE D'HUILE, IL EST RECOMMANDÉ DE CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ, QUI EST ÉQUIPÉ POUR ÉLIMINER LES HUILES USA-GÉES DANS LE RESPECT DE LA NATURE ET DE LA LOI.

**Les pneus (04_07)**

Vérifier périodiquement (tous les 500 km environ) la pression et l'usure des pneus. Les pneus sont munis d'indicateurs d'usure : dès qu'ils apparaissent sur la bande de roulement, il faudra remplacer les pneus. Vérifier également que les pneus ne présentent pas de coupures sur les flancs ou une usure irrégulière de la bande de roulement. Dans ce cas, contacter un **Point d'assistance agréé**.

ATTENTION

POUR REMPLACER LES PNEUS, CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ.

ATTENTION

LA PRESSION DES PNEUS DOIT ÊTRE CONTRÔLÉE À FROID. UNE MAUVAISE PRESSION PROVOQUERA UNE USURE ANORMALE DES PNEUS ET RENDRA LA CONDUITE DANGEREUSE.

LE PNEU DOIT ÊTRE REMPLACÉ LORSQUE LA BANDE DE ROULEMENT ATTEINT LA LIMITE D'USURE PRÉVUE PAR LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.

AVERTISSEMENT

LES ROUES, AVEC LES PNEUS MONTÉS, DOIVENT TOUJOURS ÊTRE ÉQUILIBRÉES. L'UTILISATION DU VÉHICULE AVEC UN PNEU À PRESSION TROP BASSE OU AVEC UN MAUVAIS ÉQUILIBRAGE PEUT ENTRAÎNER DES VIBRATIONS DANGEREUSES DE LA DIRECTION.

PNEUS

Pneus avant	Tubeless 110/70 - 13" 48S
Pneu arrière	Tubeless 140/70 - 14" 68S

PRESSION DE GONFLAGE DES PNEUS

Pression des pneus avant	2 bar
--------------------------	-------



Depose de la bougie (04_08, 04_09)

Le moteur de ce véhicule possède deux bougies.

Déposer le volet situé sur le carénage gauche du véhicule en dévissant la vis de fixation « A » et en agissant avec un petit tournevis dans l'entaille arrière, puis procéder comme suit :

1. Débrancher les capuchons « B » des câbles H.T. des bougies.
2. Dévisser les bougies avec une clé à bougie.
3. Lors du remontage, introduire les bougies avec l'inclinaison adéquate en les serrant à fond manuellement.
4. Ne se servir de la clé que pour la bloquer ;
5. Insérer les capuchons « B » à fond dans les bougies.
6. Remonter le volet en faisant attention à l'introduction de l'accrochage arrière.

ATTENTION



LE DÉMONTAGE DES BOUGIES DOIT SE RÉALISER LORSQUE LE MOTEUR EST FROID. LES INTERVENTIONS SUR LES BOUGIES SONT DÉCRITES DANS LE TABLEAU DU PROGRAMME D'ENTRETIEN. L'UTILISATION DE BOÎTIERS ÉLECTRONIQUES ET D'ALLUMAGES ÉLECTRONIQUES NON CONFORMES AINSI QUE DE BOUGIES DIFFÉRENTES DE CELLES PRESCRITES PEUT ENDOMMAGER GRAVEMENT LE MOTEUR.

N.B.

L'EMPLOI DE BOUGIES DIFFÉRENTES DE CELLES PRESCRITES OU DES CAPUCHONS DE BOUGIES NON BLINDÉS PEUT NUIRE AU CIRCUIT ÉLECTRIQUE DU VÉHICULE.

Demontage du filtre a air (04_10)

Pour la dépose et le nettoyage du filtre à air, suivre les indications du tableau du programme d'entretien et se rendre dans un **Point d'Assistance agréé**.



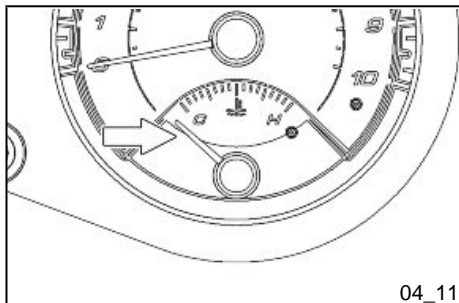
04_10

Niveau liquide de refroidissement (04_11, 04_12, 04_13, 04_14)

Le refroidissement du moteur se fait par circulation forcée de liquide. Le circuit de refroidissement contient un liquide constitué d'un mélange de 50 % d'eau déminéralisée et 50 % d'une solution antigel à base d'éthylène glycol et d'inhibiteurs de corrosion. Le liquide est fourni emballé, déjà mélangé et prêt à l'emploi.

Pour le bon fonctionnement du moteur, la température de liquide de refroidissement doit rester à environ 90 °C (l'indicateur doit se situer à environ la moitié de l'échelle graduée). Si l'aiguille entre dans la zone rouge, arrêter le moteur, le faire refroidir et contrôler le niveau du liquide : s'il est régulier, s'adresser à un **Point d'assistance agréé**.

Le contrôle de liquide doit être effectué lorsque le moteur est froid, selon les indications du tableau d'entretien programmé et en respectant la procédure suivante :



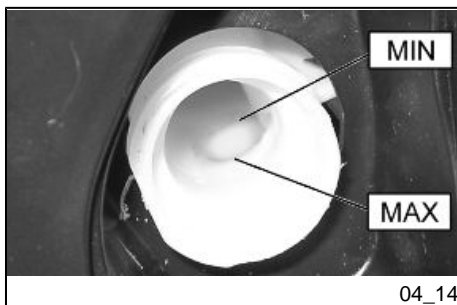
04_11



04_12



04_13



04_14

1. Placer le véhicule en position verticale sur la béquille et retirer la vis du couvercle du vase d'expansion indiquée sur la photo.
2. Enlever le bouchon du vase d'expansion « A » en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
3. Regarder à l'intérieur du vase d'expansion : le niveau du liquide doit toujours se trouver entre le niveau min. et le niveau max.
4. Le cas échéant, faire l'appoint lorsque le moteur est froid si le niveau de liquide se trouve proche du minimum.

S'il faut réaliser fréquemment des remplissages de liquide de refroidissement ou si le vase d'expansion est complètement sec, il faut en rechercher la cause dans le système de refroidissement. Par conséquent, il est indispensable de faire contrôler le système de refroidissement dans un **point d'assistance agréé**. Le remplacement du liquide de refroidissement doit être effectué selon les indications du tableau d'entretien programmé. Pour cette opération, s'adresser à un **Point d'assistance agréé**.

AVERTISSEMENT



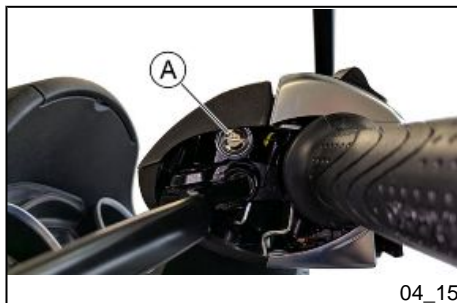
POUR ÉVITER DE SE BRÛLER, NE PAS DÉVISSER LE BOUCHON DU VASE D'EXPANSION QUAND LE MOTEUR EST ENCORE CHAUD.

AVERTISSEMENT



POUR ÉVITER DES DÉVERSEMENTS DANGEREUX DE LIQUIDE PENDANT LA MARCHÉ, IL EST IMPORTANT DE S'ASSURER QUE LE NIVEAU NE DÉPASSE JAMAIS LA VALEUR MAXIMUM.

POUR GARANTIR LE BON FONCTIONNEMENT DU MOTEUR, IL FAUT MAINTENIR PROPRE LA GRILLE DU RADIATEUR.



04_15

Contrôle du niveau de l'huile des freins (04_15, 04_16, 04_17)

Les deux réservoirs du liquide de frein (avant et arrière) sont équipés d'un indicateur visuel transparent **A**. La quantité de liquide contenue à l'intérieur indique le niveau de liquide présent dans le réservoir correspondant.

Pour vérifier le niveau de liquide de frein, procéder comme suit :

- Placer le véhicule sur la béquille centrale avec le guidon centré;
- Contrôler le niveau de liquide à travers les hublots d'inspection « **A** » correspondants :
 - Si le hublot est **plein**, le niveau de liquide de frein est correct.
 - Si le niveau de liquide de frein s'approche du repère « **MIN** », aller à un **Point d'assistance agréé** pour les contrôles nécessaires.
 - Si le niveau de liquide de frein est au-dessous du repère **MIN**, ne pas utiliser le véhicule et contacter un **Point d'assistance agréé**.

ATTENTION



IL EST OBLIGATOIRE DE VIDANGER LE LIQUIDE DE FREIN TOUS LES 2 ANS. POUR CETTE OPÉRATION, CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ.

AVERTISSEMENT



EMPLOYER EXCLUSIVEMENT DES LIQUIDES DE FREIN CLASSÉS DOT 4. LE LIQUIDE DU CIRCUIT DE FREINAGE EST HAUTEMENT CORROSIF : ÉVITER QU'IL ENTRE EN CONTACT AVEC LA CARROSSERIE.



04_16

Pour contrôler le niveau du liquide de frein du système de freinage intégral, procéder comme suit :

- retirer le couvercle placé sur le côté droit du repose-pied à l'aide de la vis indiquée ;



04_17

- contrôler le niveau de liquide du réservoir « B ».



04_18

Batterie (04_18)

Pour accéder à la batterie, procéder comme suit :

1. Placer le véhicule sur la béquille centrale ;
2. Ouvrir la selle en respectant les consignes décrites plus haut ;
3. Déposer les trois fixations « A » et le couvercle « B ».

AVERTISSEMENT

POUR ÉVITER DE DÉTÉRIORER LE CIRCUIT ÉLECTRIQUE, NE JAMAIS DÉBRANCHER LES CÂBLES LORSQUE LE MOTEUR EST EN MARCHÉ.

Mise en service d'une batterie neuve (04_19)

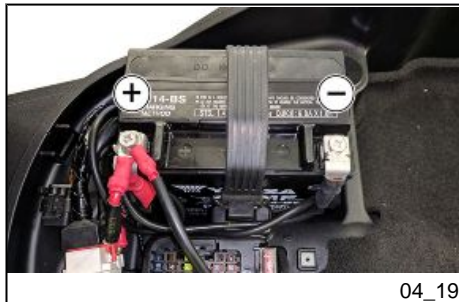
S'assurer que les bornes sont correctement reliées.

ATTENTION

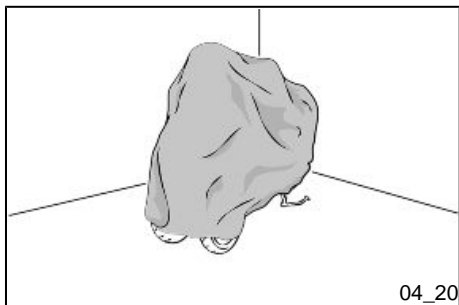
NE PAS INVERSER LA POLARITÉ : DANGER DE COURT-CIRCUIT ET D'ANOMALIES DES DISPOSITIFS ÉLECTRIQUES.

AVERTISSEMENT

LES BATTERIES ÉPUISÉES SONT NOCIVES POUR L'ENVIRONNEMENT. LEUR COLLECTE ET LEUR ÉVACUATION DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.



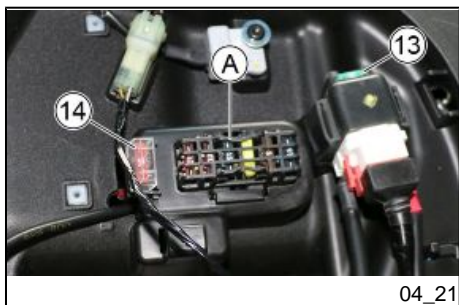
04_19



04_20

Longue inactivité (04_20)

En cas de longue inactivité du véhicule, recharger périodiquement la batterie, en n'oubliant pas qu'en trois mois environ la batterie tend à se décharger complètement. La recharge de la batterie doit être effectuée avec un courant égal à 1/10 de la capacité nominale de la batterie même (~ 1 A) et ne doit jamais se prolonger au-delà de 8 heures. Il est de toute façon préférable de s'adresser à un **Point d'assistance agréé** pour effectuer cette opération. En cas de démontage de la batterie, vérifier, lors du remontage, le branchement correct des bornes.



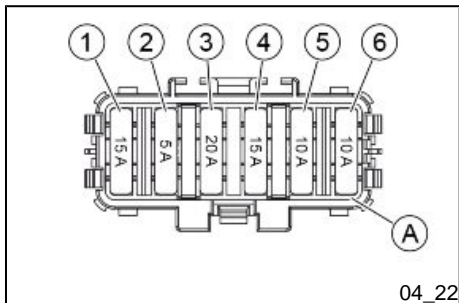
04_21

Les fusibles (04_21, 04_22, 04_23, 04_24, 04_25)

Le système électrique est équipé de 14 fusibles pour la protection des différents circuits du système, divisés en deux fusibles distincts (« 13 » et « 14 ») et deux boîtes à fusibles.

Les fusibles « 13 », « 14 » et la première boîte « A » sont positionnés à l'intérieur de la boîte de batterie, tandis que la deuxième boîte « B » est placée à l'intérieur du repose-pied sur le côté gauche du véhicule.

Les tableaux indiquent la position et les caractéristiques des fusibles du véhicule.



04_22

TABLEAU DES FUSIBLES PRINCIPAUX

Fusible n° 13	<p>Capacité : 30 A</p> <p>Circuits protégés : recharge de batterie.</p> <p>Circuits protégés (par clé de contact) : fusibles n° 8, 9, 10 et 11.</p>
Fusible n° 14	<p>Capacité : 40 A</p> <p>Circuits protégés : calculateur ABS.</p>

TABLEAU DES FUSIBLES DE LA BOÎTE « A »

Fusible n° 1	<p>Capacité : 15 A</p> <p>Circuits protégés : installation prévue pour les poignées et le tablier chauffants.</p>
Fusible n° 2	<p>Capacité : 5 A</p> <p>Circuits protégés : groupe d'instruments.</p>
Fusible n° 3	<p>Capacité : 20 A</p> <p>Circuits protégés : calculateur de stationnement.</p>

Fusible n° 4

Capacité : 15 A

Circuits protégés : Feu de route/ feu de croisement (par télérupteur), installation prévue pour accessoires et PMP3, dispositif de commande des clignotants, ouverture de selle (par télérupteur), éclairage du coffre à casque, prise OBD.

Circuits protégés (par clé de contact) : fusible n° 12, ouverture de selle.

Fusible n° 5

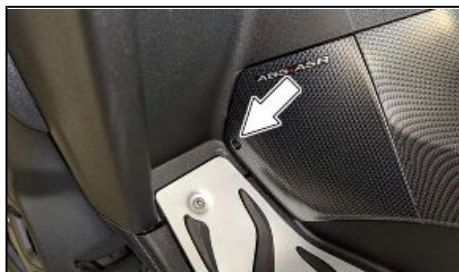
Capacité : 10 A

Circuits protégés : électrovanne (par télérupteur).

Fusible n° 6

Capacité : 10 A

Circuits protégés : charges d'injection (par télérupteur), calculateur d'injection, télérupteur des charges d'injection, pompe à carburant, groupe solénoïde marche arrière.

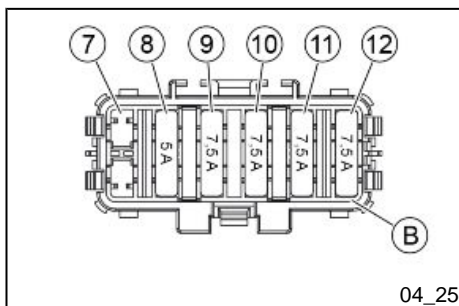


04_23

Pour accéder à la boîte « **B** », retirer le couvercle en plastique après avoir dévissé la vis indiquée sur la photo.



04_24



04_25

TABLEAU DES FUSIBLES DE LA BOÎTE « B »

Fusible n° 7	Capacité : - Circuits protégés : -
Fusible n° 8	Capacité : 5 A Circuits protégés (par clé de contact) : feux stop (par télérupteur), télérupteur de feux stop, télérupteur de démarrage.
Fusible n° 9	Capacité : 7,5 A Circuits protégés (par clé de contact) : appel de phares du feu de route, klaxon.
Fusible n° 10	Capacité : 7,5 A Circuits protégés (par clé de contact) : télérupteur d'arrêt moteur, bouton de démarrage, calculateur ABS, antenne antidémarrage, calculateur d'injection, interrupteur d'arrêt d'urgence (RUN/OFF).
Fusible n° 11	Capacité : 7,5 A Circuits protégés (par clé de contact) : DRL, feux de position, éclairage de la plaque, contacteur de feu, klaxon (par télérupteur), télérupteur du klaxon, calculateur

de stationnement, groupe de voyants, groupe d'instruments.

Fusible n° 12

Capacité : 7,5 A

Circuits protégés (par clé de contact) : groupe d'instruments, installation prévue pour les poignées et le tablier chauffants, installation prévue pour accessoires et PMP3, commutateur de clignotants, dispositif de commande des clignotants, bouton de feux de détresse, prise USB.

ATTENTION



**AVANT DE REMPLACER LE FUSIBLE, ÉLIMINER LA CAUSE DU DÉFAUT.
IL EST RECOMMANDÉ DE CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ.**

ATTENTION



POUR ÉVITER DE DÉTÉRIORER LE CIRCUIT ÉLECTRIQUE, NE JAMAIS DÉBRANCHER LES CÂBLES LORSQUE LE MOTEUR EST EN MARCHÉ.

ATTENTION

TOUTE MODIFICATION OU RÉPARATION SUR LE CIRCUIT ÉLECTRIQUE MAL RÉALISÉE, SANS TENIR COMPTE DE SES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES, PEUT ENTRAÎNER DES DYSFONCTIONNEMENTS ET DES RISQUES D'INCENDIE.

ATTENTION

AGIR AVEC PRÉCAUTION.

NE PAS DÉTÉRIORER LES LANGUETTES ET/OU LES LOGEMENTS D'ENCASTREMENT CORRESPONDANTS. MANIPULER AVEC SOIN LES COMPOSANTS EN PLASTIQUE ET LES COMPOSANTS PEINTS, NE PAS LES RAYER NI LES DÉTÉRIORER.



04_26

Ampoules (04_26)

Cette section décrit les types d'ampoules prévues pour l'équipement du véhicule.

TABLEAU DES AMPOULES

Ampoule du code	Type : HALOGÈNE (H7) Puissance : 12 V - 55 W Quantité : 1
Ampoule du phare	Type : HALOGÈNE (H7) Puissance : 12 V - 55 W Quantité : 1
Ampoule du feu de position avant	Type : LED Quantité : - Puissance : -
Ampoule du feu de marche diurne (DRL)	Type : LED Quantité : - Puissance : -
Ampoule du feu de stop / position arrière	Type : LED Quantité : 1 D - 1 G. Puissance : -
Ampoule des clignotants avant	Type : LED Puissance : - Quantité : 2
Ampoule des clignotants arrière	Type : LED

Puissance : -

Quantité : 2

Ampoule de l'éclairage du
compartiment sous la selle

Type : CYLINDRIQUE

Puissance : 12 V - 5 W

Quantité : 1

Ampoule d'éclairage de plaque

Type : à incandescence

Puissance : 12 V - 5 W

Quantité : 2



**Bloc optique avant (04_27, 04_28, 04_29, 04_30, 04_31, 04_32,
04_33, 04_34, 04_35, 04_36, 04_37, 04_38, 04_39, 04_40)**

Pour déposer le groupe optique avant, agir comme suit :

1. Déposer le pare-brise.
2. Déposer la protection centrale du groupe optique après avoir libéré ses encastres ;



04_28

3. Dévisser les deux vis « A » et déposer la protection indiquée.



04_29

4. Déposer les deux vis « B » situées à l'intérieur de la boîte à gants ;



04_30

5. Déposer les quatre vis « C » ;



04_31

6. Dévisser les deux vis avec rondelles « D », puis déposer la protection supérieure du tablier avant ;



04_32

7. Déposer les deux vis de fixation supérieure « E » du groupe optique ;



04_33

8. Déposer les quatre vis « G » et enlever la grille avec son cadre ;



9. Sur les deux côtés du véhicule, dévisser les deux vis « H » situées à l'intérieur du passage de roue ;



10. Dévisser les quatre vis « I » et déposer la protection inférieure du tablier avant ;



11. Déposer les deux vis de fixation inférieure « L » du groupe optique ;



04_37

12. Débrancher le connecteur du groupe optique ;



04_38

13. Enlever le groupe optique avant ;

14. Pour accéder aux ampoules, déposer les protections en caoutchouc ;



04_39

15. Pour l'ampoule de feu de croisement, agir sur les fixations indiquées pour enlever la douille, puis extraire l'ampoule ;



04_40

16. pour l'ampoule du feu de route, tourner la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et l'extraire, ensuite extraire l'ampoule.

Pour le remontage, répéter ces opérations dans l'ordre inverse.

AVERTISSEMENT



LES AMPOULES DU CODE ET DU PHARE SONT DE TYPE HALOGÈNE : NE PAS LES TOUCHER AVEC LES DOIGTS POUR NE PAS COMPROMETTRE LEUR FONCTIONNEMENT.



04_41

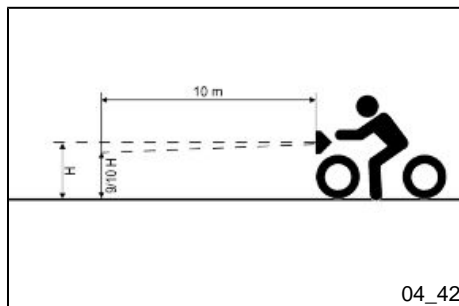
Reglage du projecteur (04_41, 04_42)

Procéder de la manière suivante :

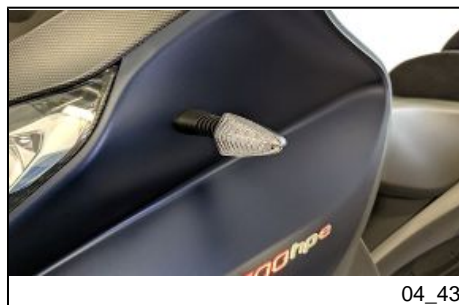
1. Placer le véhicule en condition d'utilisation, sans chargement, les pneus gonflés à la pression préconisée sur un terrain plat à 10 m de distance d'un écran blanc placé dans la pénombre en s'assurant que l'axe du véhicule est perpendiculaire à l'écran.
2. Retirer la protection centrale du groupe optique
3. Allumer le projecteur et vérifier que la limite du faisceau lumineux projeté sur l'écran ne dépasse pas les 9/10 de la hauteur du centre du phare au sol ni ne soit inférieure aux 7/10 ;
4. Dans le cas contraire, régler le projecteur en agissant sur les vis « A » indiquées sur la figure

N.B.

LA PROCÉDURE DÉCRITE EST CELLE ÉTABLIE PAR LES NORMES EUROPÉENNES RELATIVES AUX HAUTEURS MAXIMALE ET MINIMALE DU FAISCEAU LUMINEUX. VÉRIFIER LES DISPOSITIONS DE CHAQUE PAYS OÙ LE VÉHICULE EST UTILISÉ.



04_42



04_43

Clignotants avant (04_43)

AVERTISSEMENT



LES AMPOULES DES CLIGNOTANTS SONT DE TYPE « DEL ». EN CAS DE MAUVAIS FONCTIONNEMENT, IL EST CONSEILLÉ DE SE RENDRE DANS UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ POUR EFFECTUER LE REMPLACEMENT CAR LE DÉMONTAGE EST PARTICULIÈREMENT DIFFICILE.

Groupe optique arrière (04_44)

AVERTISSEMENT



LES FEUX DE STOP ET DE POSITION PRÉSENTS DANS LE GROUPE OPTIQUE ARRIÈRE SONT DU TYPE LED. EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT ET SA-
CHANT QUE LA DÉPOSE EST PARTICULIÈREMENT DIFFICILE, IL EST CON-
SEILLÉ DE S'ADRESSER À UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ POUR LE
REMPACEMENT.



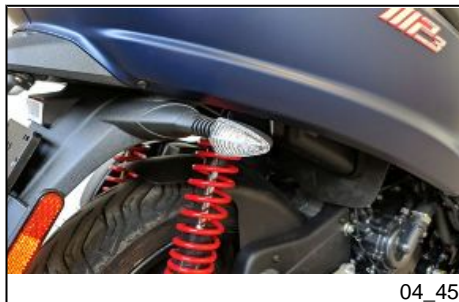
04_44

Clignotants arrière (04_45)

AVERTISSEMENT



LES AMPOULES DES CLIGNOTANTS SONT DE TYPE « DEL ». EN CAS DE
MAUVAIS FONCTIONNEMENT, IL EST CONSEILLÉ DE SE RENDRE DANS UN
POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ POUR EFFECTUER LE REMPLACEMENT CAR
LE DÉMONTAGE EST PARTICULIÈREMENT DIFFICILE.



04_45



04_46

Eclairage de la plaque d'immatriculation (04_46)

Pour remplacer les ampoules d'éclairage de la plaque, dévisser les deux vis « **C** », ensuite déposer le plastique et le transparent et extraire l'ampoule.



04_47

Feu eclaireage logement casque (04_47)

Ouvrir la selle et à l'aide d'un petit tournevis à tête plate que l'on doit insérer dans la cavité supérieure appropriée, extraire le transparent « **D** » fixé à pression et remplacer l'ampoule.

Feu stop (04_48)

AVERTISSEMENT



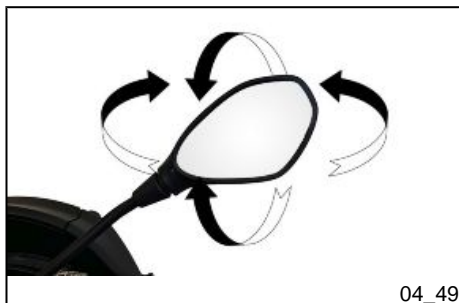
LES FEUX DE STOP ET DE POSITION PRÉSENTS DANS LE GROUPE OPTIQUE ARRIÈRE SONT DU TYPE LED. EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT ET SA-
CHANT QUE LA DÉPOSE EST PARTICULIÈREMENT DIFFICILE, IL EST CON-
SEILLÉ DE S'ADRESSER À UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ POUR LE
REMPACEMENT.



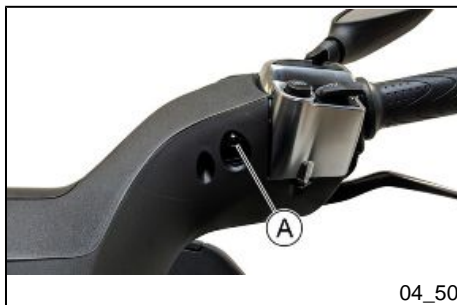
04_48

Retroviseurs (04_49, 04_50, 04_51)

Les rétroviseurs peuvent être orientés en agissant manuellement sur la coupelle jus-
qu'à obtenir l'inclinaison souhaitée.



04_49



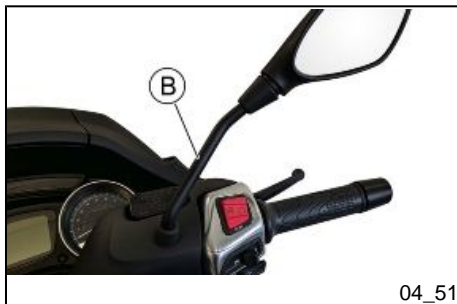
04_50

Pour déposer le rétroviseur, dévisser légèrement le contre-écrou « **A** », situé dans la partie inférieure du guidon, pour débloquer la tige. Dévisser la jambe de fourche « **B** » jusqu'à son extraction.

ATTENTION



NE PAS RÉGLER LES RÉTROVISEURS PENDANT LA CONDUITE. ON POURRAIT PERDRE LE CONTRÔLE DU VÉHICULE.



04_51



04_52

Frein a disque avant et arriere (04_52, 04_53)

L'usure du disque et des plaquettes est automatiquement compensée, elle n'a donc aucun effet sur le fonctionnement des freins. Il ne s'avère donc pas nécessaire de régler le frein. Si, en actionnant le levier de commande du frein, on relève une élasticité excessive, la cause en est, en toute probabilité, la présence d'air dans le circuit ou un fonctionnement irrégulier du frein. Dans ce cas, surtout en tenant compte du rôle fondamental des freins pour votre sécurité de conduite, il faudra porter le véhicule au **concessionnaire ou à un point d'assistance agréé**.



04_53

ATTENTION

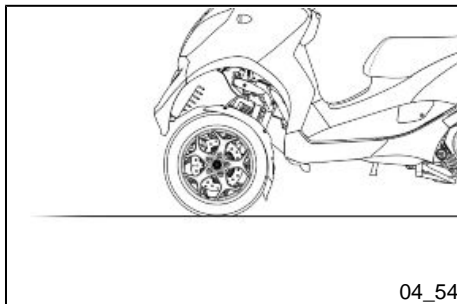
L'ACTION DE FREINAGE DOIT COMMENCER APRÈS ENVIRON 1/3 DE COURSE DU LEVIER DE FREIN.

ATTENTION

L'ÉPAISSEUR DES PLAQUETTES DE FREIN EST VÉRIFIÉE PAR LE CONCESSIONNAIRE SELON LES CONTRÔLES PRÉVUS PAR LE TABLEAU DU PROGRAMME D'ENTRETIEN. DANS TOUS LES CAS, SI L'ON RELÈVE UN CERTAIN NIVEAU DE BRUIT PROVENANT DU CIRCUIT DE FREINAGE AVANT ET/OU ARRIÈRE LORS DE L'UTILISATION, IL EST CONSEILLÉ DE S'ADRESSER À UN CONCESSIONNAIRE OU UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ. APRÈS LE REMPLACEMENT DES PLAQUETTES, NE PAS UTILISER LE VÉHICULE AVANT D'AVOIR ACTIONNÉ PLUSIEURS FOIS LE LEVIER DE FREIN, AFIN DE STABILISER LES PISTONS ET DE REMETTRE LA COURSE DU LEVIER À LA BONNE POSITION.

ATTENTION

LA PRÉSENCE SUR LA ROUTE DE SABLE, DE BOUE, DE NEIGE MÊLÉE À DU SEL, ETC. PEUT RÉDUIRE DE FAÇON DRASTIQUE LA DURÉE DES PLAQUETTES. POUR ÉVITER CET INCONVÉNIENT, IL EST CONSEILLÉ DE LAVER SOUVENT LE VÉHICULE LORSQUE LA ROUTE PRÉSENTE DE TELLES CONDITIONS.



04_54

Crevaison (04_54)

Le véhicule est équipé de pneus Tubeless (sans chambre à air). En cas de crevaison, contrairement à ce qui arrive pour un pneu à chambre à air, le dégonflement est très lent, ce qui garantit une plus grande sécurité de conduite. En cas de crevaison, il est possible d'effectuer une réparation d'urgence en utilisant une bombe anti-crevaison. Pour la réparation définitive, se rendre dans un **Point d'assistance agréé**. Le remplacement d'un pneu entraîne le démontage de la roue respective. Pour ces opérations, s'adresser à un **Point d'assistance agréé**.

AVERTISSEMENT



RÉALISER TOUJOURS LE RÉGLAGE DU SYSTÈME « ASR » SUITE À UNE CREVAISON OU AU REMPLACEMENT D'UN OU PLUSIEURS PNEUS.

ATTENTION



POUR L'UTILISATION DE LA BOMBE ANTI-CREVAISON, SUIVRE LES INSTRUCTIONS PRÉSENTES SUR LE RÉCIPIENT OU SUR L'EMBALLAGE.

AVERTISSEMENT



LES ROUES, AVEC LES PNEUS MONTÉS, DOIVENT TOUJOURS ÊTRE ÉQUILIBRÉES. L'UTILISATION DU VÉHICULE AVEC UN PNEU À PRESSION TROP BASSE OU AVEC UN MAUVAIS ÉQUILIBRAGE PEUT ENTRAÎNER DES VIBRATIONS DANGEREUSES DE LA DIRECTION.

ATTENTION**AVERTISSEMENT**

LA RÉPARATION DÉFINITIVE DOIT ÊTRE EXÉCUTÉE DANS UN CENTRE D'ASSISTANCE AGRÉÉ.

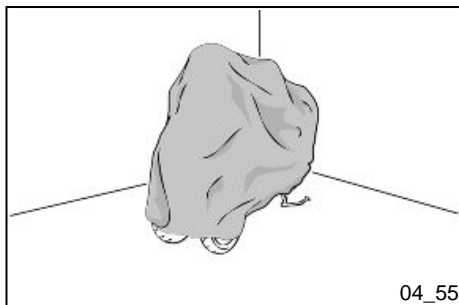
Inactivité du véhicule (04_55)

Il est recommandé d'effectuer les opérations suivantes :

1. Procéder à un nettoyage général du véhicule, puis le couvrir avec une housse de protection.
2. Prendre de soin de disposer le véhicule sur la béquille centrale en désactivant le blocage de la suspension avant;
3. Avec le moteur à l'arrêt et le piston au point mort bas, démonter la bougie et verser 1÷2 cm³ d'huile par le trou de celle-ci (des quantités supérieures sont dangereuses pour le bon fonctionnement du moteur). Remonter ensuite la bougie et appuyer brièvement sur le bouton de démarrage pour faire tourner lentement le moteur de quelques tours .
4. Vider tout le carburant du véhicule; Enduire de graisse antirouille les parties métalliques non peintes. Garder les roues soulevées du sol en posant le cadre sur deux cales en bois.
5. Pour la batterie, suivre les règles décrites à la section « Batterie ».

Nettoyage du véhicule (04_56, 04_57)

Pour ramollir la saleté et la boue déposées sur les surfaces peintes, utiliser un jet d'eau à basse pression. Une fois que la boue et la crasse sont amollies, les éliminer avec une éponge douce pour carrosserie imbibée de beaucoup d'eau et de shampoing



(2-4 % de shampoing dans l'eau). Ensuite, rincer abondamment à l'eau et sécher avec une chamoisine.

AVERTISSEMENT



POUR ÉVITER LA FORMATION DE ROUILLE, LAVER LE VÉHICULE À CHAQUE FOIS QU'IL A ÉTÉ UTILISÉ DANS DES ZONES OU CONDITIONS PARTICULIÈRES, À SAVOIR :

- **CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES / SAISONNIÈRES : EMPLOI DE SEL OU DE PRODUITS CHIMIQUES ANTIGEL SUR LES ROUTES PENDANT L'HIVER.**
- **POLLUTION ATMOSPHERIQUE : VILLES ET/OU ZONES INDUSTRIELLES.**
- **ATMOSPHERE SALINE ET HUMIDE : ZONES MARINES, CLIMATS CHAUDS ET HUMIDES.**

AVERTISSEMENT



- **ÉLIMINER DE LA CARROSSERIE LES DÉPÔTS OU RÉSIDUS DE POUSSIÈRES INDUSTRIELLES ET POLLUANTES, LES TACHES DE GOUDRON, LES INSECTES MORTS, LES EXCRÉMENTS D'OISEAUX, ETC.**
- **ÉVITER DE GARER LE VÉHICULE SOUS LES ARBRES. DANS CERTAINES SAISONS, IL TOMBE DES ARBRES DES RÉSIDUS, DES RÉSINES, DES FRUITS OU DES FEUILLES CONTENANT DES SUBSTANCES CHIMIQUES POUVANT ENDOMMAGER LA PEINTURE.**

ATTENTION



LES PRODUITS DÉTERGENTS PEUVENT POLLUER L'EAU. LE LAVAGE DU VÉHICULE DOIT ÊTRE EFFECTUÉ DANS DES STATIONS DE LAVAGE ÉQUIPÉES D'APPAREILS APTES À LA DÉPURATION DES EAUX DE LAVAGE.

ATTENTION

POUR LE LAVAGE DU MOTEUR ET DU VÉHICULE, L'EMPLOI DU NETTOYEUR À JET D'EAU HAUTE PRESSION EST DÉCONSEILLÉ ; AU CAS OÙ IL SERAIT IMPOSSIBLE D'EFFECTUER CETTE OPÉRATION D'UNE AUTRE FAÇON, IL FAUT :

- **UTILISER UNIQUEMENT LE JET EN ÉVENTAIL.**
- **NE PAS APPROCHER LA LANCE À MOINS DE 60 CM.**
- **NE PAS UTILISER D'EAU À DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES À 40 °C.**
- **NE PAS UTILISER LE JET À HAUTE PRESSION.**
- **NE PAS UTILISER LE SYSTÈME DE LAVAGE À LA VAPEUR.**
- **NE PAS DIRIGER LE JET DIRECTEMENT VERS : LE MOTEUR, LES CÂBLAGES ÉLECTRIQUES, LES FENTES DE REFROIDISSEMENT DU COUVERCLE D'EMBRAYAGE ET DU COUVERCLE LIMAÇON.**

ATTENTION

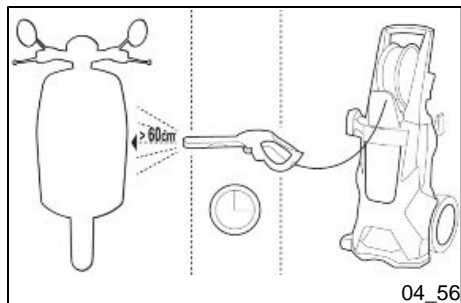
LE LAVAGE NE DOIT JAMAIS ÊTRE EFFECTUÉ AU SOLEIL SPÉCIALEMENT EN ÉTÉ QUAND LA CARROSSERIE EST ENCORE CHAUDE CAR LE SHAMPOING, EN SÉCHANT AVANT LE RINÇAGE, PEUT ENDOMMAGER LA PEINTURE. NE JAMAIS UTILISER DE CHIFFONS IMBIBÉS D'ESSENCE, DE GAZOLE OU DE PÉTROLE POUR LE LAVAGE DES SURFACES PEINTES OU EN PLASTIQUE, POUR ÉVITER LA PERTE DE LA BRILLANCE OU L'ALTÉRATION DES CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES. L'UTILISATION DE CIRES AUX SILICONES PEUT ENDOMMAGER LES SURFACES PEINTES, SELON LA COULEUR DU VÉHICULE (COULEURS SATINÉES). CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ POUR OBTENIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES.

AVERTISSEMENT

IL EST CONSEILLÉ DE NETTOYER RÉGULIÈREMENT LE VÉHICULE POUR ÉVITER L'ACCUMULATION DE CRASSE OU DE BOUE, CE QUI POURRAIT ENTRAÎNER UN MAUVAIS FONCTIONNEMENT DE LA TRANSMISSION DE COMMANDE D'ACCÉLÉRATEUR ET/OU DES AUTRES COMPOSANTS.

ATTENTION

PENDANT LE NETTOYAGE DU VÉHICULE AVEC UN JET D'EAU SOUS PRESION, MAINTENIR LA SELLE FERMÉE ET ÉVITER D'ADRESSER LE JET DIRECTEMENT VERS LE COMPARTIMENT SOUS LA SELLE.

**AVERTISSEMENT**

LORS DU LAVAGE DU VÉHICULE AU JET D'EAU À HAUTE PRESION, NE PAS RESTER TROP LONGTEMPS AU MÊME ENDROIT SUR LA SURFACE DU MOTEUR ET DU VÉHICULE.



04_57

Afin de préserver les caractéristiques de la **peinture satinée**, il est recommandé de prendre les précautions suivantes :

ATTENTION



ÉVITER LES ROULEAUX DES POSTES DE LAVAGE ET LES NETTOYEURS À JET DE HAUTE PRESSION

NE PAS UTILISER DE PÂTES À RODER POUR ENLEVER LES ÉGRATIGNURES ;

ÉVITER L'UTILISATION DE CHIFFONS SECS POUR L'ENLÈVEMENT DE LA POUSSIÈRE OU POUR LE SÉCHAGE MANUEL APRÈS LE LAVAGE ;

NE PAS UTILISER DE CIRES AUX SILICONES OU DE PRODUITS DE POLISSAGE ;

NE PAS UTILISER D'ALCOOL POUR LE NETTOYAGE ;

IL EST FORTEMENT RECOMMANDÉ D'EFFECTUER LE LAVAGE MANUEL AVEC UNE ÉPONGE ET UN SHAMPOING DOUX, EN ÉVITANT DE FROTTER EN EXCÈS CAR CELA POURRAIT AFFECTER LE NIVEAU D'OPACITÉ DE LA PEINTURE ;

NE PAS UTILISER DE DÉTERGENTS ABRASIFS ;

LE NON-RESPECT DES CONSEILS INDIQUÉS CI-DESSUS POURRAIT AFFECTER L'OPACITÉ DE LA PEINTURE.

NE PAS APPLIQUER D'AUTOCOLLANTS SUR LA CARROSSERIE ;

NE PAS POLIR D'AUTRES VÉHICULES À PROXIMITÉ DU VÉHICULE À LA FINITION SATINÉE.

ÉVITER TOUT CONTACT ET/OU FROTTEMENT DE VÊTEMENTS AVEC DES BOUTONS, BOUCLES, ANNEAUX ET/OU COLLIERS SUR LES SURFACES SATINÉES, CAR CELA POURRAIT CAUSER DES DOMMAGES ET/OU DES VARIATIONS D'OPACITÉ DE LA PEINTURE SATINÉE.

NON-DÉMARRAGE

Interrupteur d'urgence sur « OFF » Remettre sur « ON »	
--	--

Fusible en panne	Remplacer le fusible endommagé et faire vérifier le véhicule dans un Point d'assistance agréé.
------------------	---

ALLUMAGE IRRÉGULIER

Bougie défectueuse	S'adresser à un Point d'assistance agréé.
--------------------	--

Calculateur d'allumage/injection défectueuse.	S'adresser à un Point d'assistance agréé.
---	--

Bobine défectueuse. Étant donné la présence de haute tension, le contrôle doit être effectué par des personnes expertes	S'adresser à un Point d'assistance agréé.
---	--

COMPRESSION INSUFFISANTE

Bougie desserrée	Serrer la bougie
------------------	------------------

Culasse du cylindre desserrée, joints du piston usés	S'adresser à un Point d'assistance agréé.
--	--

Soupapes grippées	S'adresser à un Point d'assistance agréé.
-------------------	--

CONSOMMATION ÉLEVÉE ET FAIBLE RENDEMENT

Filtre à air bouché ou encrassé	S'adresser à un Point d'assistance agréé.
---------------------------------	--

FREINAGE INSUFFISANT

Onctuosité du disque. Plaquettes usées. Dispositifs du système de freinage en panne. Présence d'air dans les circuits du frein avant et du frein arrière	S'adresser à un Point d'assistance agréé.
--	--

SUSPENSIONS INEFFICACES

Amortisseurs en panne, fuites d'huile, tampons de fin de course détériorés ; précharge des amortisseurs mal réglée	S'adresser à un Point d'assistance agréé.
--	--

TRANSMISSION AUTOMATIQUE IRRÉGULIÈRE

Rouleaux du variateur et/ou courroie de transmission détériorés	S'adresser à un Point d'assistance agréé.
---	--

LA BÉQUILLE NE SE REMET PAS EN PLACE

Présence de saleté

Nettoyer et graisser

MP3 500 hpe Sport Advanced

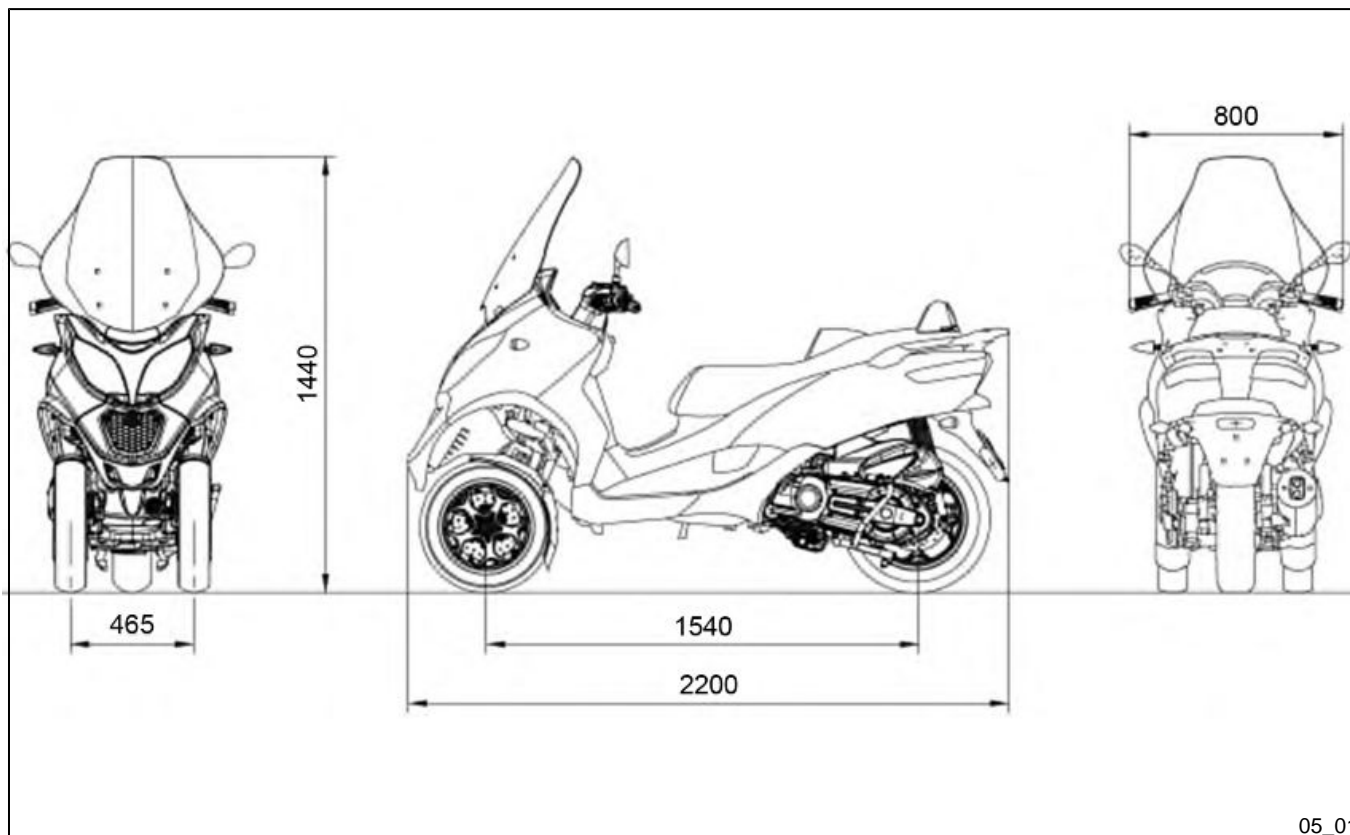


PIAGGIO®



Chap. 05
Donnees
techniques

Donnees (05_01, 05_02)



DONNÉES DU VÉHICULE

Cadre	En tubes et tôles embouties en acier
Suspension avant	Système de roulis composé d'un quadrilatère articulé constitué de bras en fusion d'aluminium, de deux fourreaux latéraux et d'amortisseurs à système de blocage hydraulique
Suspension arrière	Deux amortisseurs à gaz à précharge réglable.
Frein avant	À double disque, Ø 258, à commande hydraulique actionnée par le levier droit du guidon. Freinage assisté par système ABS (selon la version).
Frein arrière	À disque, Ø 240 mm, à commande hydraulique actionnée par le levier gauche du guidon. Freinage assisté par système ABS (selon la version).
Système de freinage intégral	Il agit simultanément sur les 3 disques, actionné par la commande hydraulique de la pédale située sur le repose-pied. Freinage assisté par système ABS (selon la version).
Type de jantes de roue	En alliage léger.
Jantes avant	13" x 3,00

Jante arrière	14" x 4,50
Pneus avant	Tubeless 110/70 - 13" 48S
Pneu arrière	Tubeless 140/70 - 14" 68S
Pression des pneus avant	2 bar
Pression du pneu arrière (avec passager)	2,4 (2,6) bar
Poids en ordre de marche	282 kg
Poids maximum autorisé	460 kg
Batterie	12 V-12 Ah

DONNÉES DU MOTEUR

Type	Monocylindre à 4 temps
Cylindrée	493 cm ³
Alésage/course	94 x 71 mm
Taux de compression	11,5 ± 0,5 : 1
Ralenti moteur	1650 ± 100 tr/min
Distribution	Quatre soupapes, un arbre à cames en tête commandé par chaîne.
Jeu des soupapes (à froid)	Admission : 0,15 mm Échappement : 0,15 mm
Puissance MAX	32 kW à 7750 tr/min

Couple MAX	47,5 Nm à 5750 tr/min
Transmission	Variateur automatique à poulies expansibles avec asservisseur de couple, courroie trapézoïdale, embrayage automatique centrifuge à sec auto-ventilé et carter de transmission par circulation forcée d'air. Marche arrière à actionnement électrique.
Réduction finale	À engrenages en bain d'huile.
Lubrification	Lubrification du moteur par pompe à lobes (à l'intérieur du carter) commandée par chaîne et double filtre à mailles et en papier.
Refroidissement	Par circulation forcée de liquide.
Démarrage	Électrique
Allumage	Électronique inductif à haute efficacité, intégré avec l'injection, à avance variable, bobine H.T. séparée et double bougie.
Avance à l'allumage	Par cartographie tridimensionnelle gérée par le calculateur
Bougie	NGK MR7BI-8 / MR8BI-8
Distance entre les électrodes	0,7 ÷ 0,9 mm
Alimentation	À injection électronique avec pompe à carburant électrique.
Carburant	Essence sans plomb max E10 (95 RON)

Pression de carburant	3,5 bar
Pot d'échappement	À absorption avec convertisseur catalytique et sonde lambda.
Norme sur les émissions	EURO 5

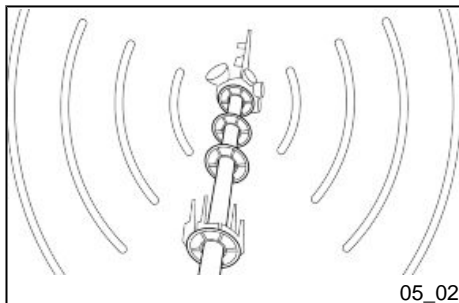
CAPACITÉ

Huile moteur	1,7 l
Huile de transmission	250 cm ³
Liquide du système de refroidissement	~ 1,8 l
Réservoir de carburant	13,2 ± 0,5 l

CONVERSION DES UNITÉS DE MESURE - DU SYSTÈME ANGLO-SAXON AU SYSTÈME INTERNATIONAL (SI).

1 pouce (in)	25,4 millimètres (mm)
1 pied (pi)	0,305 mètre (m)
1 mille (mi)	1,609 kilomètre (km)
1 gallon US (gal US)	3,785 litres (l)
1 livre (lb)	0,454 kilogramme (kg)
1 pouce cube (in ³)	16,4 centimètres cubes (cm ³)
1 livre-pied (lb ft)	1,356 Newton-mètre (Nm)

1 mille horaire (mi/h)	1,602 kilomètre par heure (km/h)
1 livre par pouce carré (psi)	0,069 (bar)
1 Fahrenheit (°F)	32+(9/5) Celsius (°C)

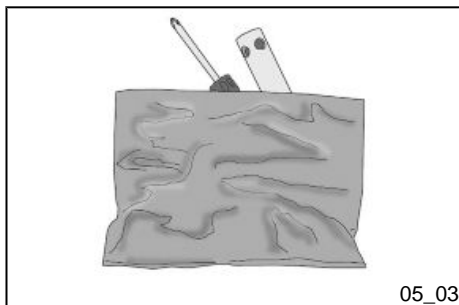


DIRECTIVE RED 2014/53/UE

Tous les équipements radio installés par le constructeur sur ce véhicule sont conformes à la directive 2014/53/EU (connue sous le nom de directive RED).

Les documents d'homologation correspondants peuvent être consultés à l'adresse suivante :

redhomologation.piaggiogroup.com



Trousse a outils (05_03)

Outils fournis :

- une clé pour régler les amortisseurs en précontrainte ;
- un extracteur de fusibles.

Les outils sont rangés dans le rangement sous selle.

MP3 500 hpe Sport Advanced



PIAGGIO®



Chap. 06
Pieces
detachees et
accessoires



06_01



06_02

Avertissements (06_01, 06_02)

AVERTISSEMENT



PIAGGIO COMMERCIALISE SA PROPRE GAMME D'ACCESSOIRES QUI SONT PAR CONSÉQUENT LES SEULS DONT L'UTILISATION EST RECONNUE ET GARANTIE. IL EST DONC INDISPENSABLE, POUR EN EFFECTUER CORRECTEMENT LE CHOIX ET LE MONTAGE, DE S'ADRESSER À UN CONCESSIONNAIRE OU POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ. L'EMPLOI D'ACCESSOIRES NON ORIGINAUX PEUT COMPROMETTRE LA STABILITÉ ET LE BON FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE, LE RENDANT DANGEREUX POUR LA SÉCURITÉ DU CONDUCTEUR.

AVERTISSEMENT



UTILISER UNIQUEMENT DES ACCESSOIRES ET DES DISPOSITIFS D'ORIGINE PIAGGIO EN RESPECTANT CE QUI EST INDICÉ DANS LA SECTION « VÉHICULE/PRÉINSTALLATION POUR INSTALLATION D'ACCESSOIRES ».

L'UTILISATION D'ACCESSOIRES NON D'ORIGINE PROVOQUE L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

AVERTISSEMENT



POUR ÉVITER LES ACCIDENTS, FAIRE PREUVE DE LA PLUS GRANDE PRUDENCE LORS DE LA CONDUITE DU VÉHICULE AVEC DES ACCESSOIRES OU UNE CHARGE ANORMALE, CAR CELA PEUT RÉDUIRE LA STABILITÉ, LES PERFORMANCES ET LA SÉCURITÉ DU VÉHICULE.

AVERTISSEMENT

SI ON CONDUIT UN SCOOTER MUNI D'ACCESSOIRES (TOP CASE ET/OU PARE-BRISE), MODÉRER LA VITESSE. SANS CES ACCESSOIRES, LE VÉHICULE PEUT ÊTRE CONDUIT À UNE VITESSE SUPÉRIEURE ET DE TOUTE FAÇON DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LA LOI. SI ON A MONTE SUR LE SCOOTER DES ACCESSOIRES NON ORIGINAUX PIAGGIO, SI LA CHARGE EST ANORMALE, SI LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU SCOOTER NE SONT PAS OPTIMALES OU SI LES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES NE LE PERMETTENT PAS, RÉDUIRE DAVANTAGE LA VITESSE.

AVERTISSEMENT

IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE UN MAXIMUM D'ATTENTION LORS DE L'INSTALLATION ET DÉPOSE D'UN ÉVENTUEL ANTIVOL MÉCANIQUE DANS LE VÉHICULE (CADENAS EN « U », BLOQUE-DISQUE, ETC.).

NOTAMMENT À PROXIMITÉ DES TUYAUX DE FREIN, TRANSMISSIONS ET/OU CÂBLAGES ÉLECTRIQUES, UN MONTAGE OU DÉMONTAGE INCORRECT, AINSI QU'UN POSSIBLE OUBLI DE L'ANTIVOL AVANT DE METTRE EN MARCHÉ LE VÉHICULE, PEUVENT ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT CES COMPOSANTS ET COMPROMETTRE LA FONCTIONNALITÉ DU VÉHICULE ET LA SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR.

MP3 500 hpe Sport Advanced



PIAGGIO®



Chap. 07
L'entretien
programme



07_01

Tableau d'entretien programmé (07_01)

Un entretien adéquat constitue un facteur déterminant pour une plus longue durée de vie du véhicule dans des conditions optimales de fonctionnement et de rendement.

À cet effet, une série de contrôles et d'entretiens payants a donc été établie et récapitulée dans le tableau reporté à la page suivante. Il convient de signaler immédiatement les éventuels dysfonctionnements à un **point d'assistance agréé** sans attendre la révision suivante pour y remédier.

Il s'avère indispensable d'effectuer les révisions périodiques aux intervalles préconisés même si le kilométrage prévu n'a pas été atteint. L'exécution ponctuelle des révisions périodiques s'avère nécessaire à l'application de la garantie. Pour toute information relative aux modalités d'application de la garantie et à l'exécution de l'entretien programmé, se référer aux conditions de garantie.

TABLEAU DU PROGRAMME D'ENTRETIEN

km x 1000 (mi x 1,000)	1 (0.6)	10 (6.2)	20 (12.4)	30 (18.6)	40 (24.9)	50 (31.1)	Tous les 12 mois	Tous les 24 mois
Serrures de sécurité	I	I		I		I		
Bougies		R	R	R	R	R		
Béquille centrale		L	L	L	L	L	L	L
Câble de commande de la pince de l'antiroulis		A	A	A	A	A		
Courroie de transmission		R	R	R	R	R		
Commande d'accélérateur	A	A	A	A	A	A	I	I
Diagnostic avec outil	I	I	I	I	I	I	I	I
Filtre à air		R	R	R	R	R		
Filtre à huile moteur	R	R	R	R	R	R	R	R

km x 1000 (mi x 1,000)	1 (0.6)	10 (6.2)	20 (12.4)	30 (18.6)	40 (24.9)	50 (31.1)	Tous les 12 mois	Tous les 24 mois
Jeu aux soupapes		A	A	A	A	A		
Groupe de l'embrayage		I	I	I	I	I		
Installation électrique et batterie	I	I	I	I	I	I		
Circuit de freinage	I	I	I	I	I	I		
Liquide de refroidissement	I	I	I	I	I	I	I	R
Liquide de frein	I	I	I	I	I	I	I	R
Huile moteur	R	R	R	R	R	R	R	R
Huile de moyeu	R	I	R	I	R	I	I	I
Orientation du projecteur		I		I		I		
Plaquettes de frein	I	I	I	I	I	I	I	I
Patins de coulissement/rouleaux du variateur		R	R	R	R	R		
Pression et usure des pneus	I	I	I	I	I	I	I	I
Essai sur route	I	I	I	I	I	I	I	I
Poulie entraînée - cages à rouleaux		I	I	I	I	I		
Suspensions		I	I	I	I	I	I	I
Direction centrale et latérale	A	A	A	A	A	A	I	I
Transmissions		I	I	I	I	I	I	I

I : CONTRÔLER, NETTOYER, RÉGLER, LUBRIFIER OU REMPLACER AU BESOIN.

C : NETTOYER, **R** : REMPLACER, **A** : RÉGLER, **L** : LUBRIFIER



07_02

Produits Recommandés (07_02, 07_03)

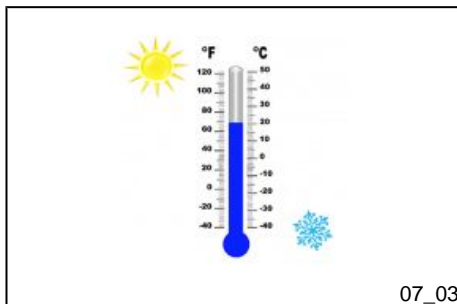
Piaggio Group recommande d'utiliser les produits du « Partenaire Officiel Castrol » pour effectuer l'entretien ordinaire des véhicules.

Utiliser des lubrifiants et des liquides conformes à des spécifications équivalentes ou supérieures à celles préconisées. Ces instructions sont également valables pour les appoints.

TABLEAU DES PRODUITS RECOMMANDÉS

Produit	Description	Caractéristiques
Huile moteur 5W-40	Lubrifiant synthétique pour moteurs 4 temps.	SAE 5W-40 ; JASO MA, MA2 ; API SL ; ACEA A3
Huile de transmission 80W-90	Lubrifiant pour boîtes de vitesses et transmissions.	SAE 80W-90 API GL-4
Liquide antigel rouge prêt à l'emploi	Liquide antigel à base d'éthylène glycol avec additifs à inhibition organique. Couleur rouge, prêt à l'emploi.	ASTM D 3306 - ASTM D 4656 - ASTM D 4985 - CUNA NC 956-16
Liquide de frein DOT 4	Liquide de frein synthétique.	SAE J 1703, FMVSS 116, ISO 4925, CUNA NC 956 DOT4
Graisse Lubrifiante	Graisse de couleur marron-jaune à base de lithium et à fibre moyenne, adaptée à différents usages.	ISO L-X-BCHA 3 - DIN 51 825 K3K -20

Produit	Description	Caractéristiques
Graisse en spray hydrofuge	Graisse en spray au calcium, filante et hydrofuge.	Graisse blanche en spray à base de savon additionné de calcium NLGI 2 ; ISO-L-XBCIB2

**REMARQUE :**

UTILISER DEUX TYPES DE LUBRIFIANT DIFFÉRENTS EN FONCTION DU CLIMAT DANS LEQUEL LE VÉHICULE EST UTILISÉ :

HUILE MOTEUR 5W-40, À UTILISER AVEC DES TEMPÉRATURES AMBIANTES (-15°C < T < 40°C).

HUILE MOTEUR 15W-50, À UTILISER AVEC DES TEMPÉRATURES AMBIANTES (0°C < T < 50°C).

TABLE DES MATIÈRES

A

ABS: 39
Afficheur: 30
Amortisseurs: 64
Ampoules: 104

B

Batterie: 96, 97
Bougie: 92

C

Clignotants: 33, 35, 112, 113
Coffre: 54
Conduite: 76
Crevaison: 118

D

Démarrage: 32

E

Entretien: 139

F

Frein: 82, 116
Fusibles: 98

G

Groupe optique: 113

H

Horloge: 16
Huile moteur: 86, 87

I

Inverseur: 35, 38

K

Klaxon: 34

L

L'entretien programme: 139
Liquide de refroidissement:
93

P

Pneus: 90
Projecteur: 111

R

Ravitaillements: 60
Rodage: 66

S

Selle: 54
Suspension: 38, 79

T

Transmission: 75

V

Véhicule: 119



PIAGGIO®

Les descriptions et les illustrations contenues dans cette publication sont données dans un but descriptif et n'engagent en rien le fabricant. Piaggio & C. S.p.A. se réserve le droit, tout en préservant les caractéristiques essentielles du modèle décrit et illustré ci-après, d'apporter à tout moment, sans contrainte de délai concernant la mise à jour immédiate de cette publication, d'éventuelles modifications d'organes, pièces ou fournitures d'accessoires, qu'elle estimera utiles pour l'amélioration du produit ou pour toute autre exigence d'ordre technique ou commercial.

Certaines versions décrites dans cette publication peuvent ne pas être disponibles dans certains pays. La disponibilité de chaque version est à vérifier auprès du réseau de vente officiel PIAGGIO.

© Copyright 2021 - Piaggio & C. S.p.A. Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, est interdite.

Piaggio & C. S.p.A. Viale Rinaldo Piaggio, 25 - 56025 PONTEDERA (PI), Italie

www.piaggio.com